

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 SUISSE: 30.— 15.25 7.75 2.70
 ÉTRANGER: 49.— 25.— 14.— 5.—
 Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

216^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondé en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 ct. et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.
 Pour les annonces de provenance extra-cantonale: a dû surprendre plus d'un de ses admirateurs. Allez donc, après cela, leur faire croire à la littérature non conformiste...

LES DÉPENSES MILITAIRES

Une question sans réponse

Notre correspondant de Berne nous écrit :

On ne se berçait point de l'illusion que la commission chargée par le Conseil fédéral, il y a un an et demi, d'étudier les dépenses militaires et de proposer des économies parviendrait à présenter des propositions qui mettraient un terme à la controverse que suscite périodiquement le budget de la défense nationale, depuis 1947. Il était permis de penser toutefois que, sur quelques points importants, nous aurions un avis précis, net, tranché. Le rapport de 230 pages qui vient d'être publié, ne répond pas tout à fait à cette attente.

Je ne veux point en diminuer les mérites. Ils sont nombreux et tout d'abord les commissaires ont montré que certains principes auxquels on se dit attaché entraînent des conséquences auxquelles il serait vain de vouloir échapper. On ne peut à la fois se déclarer partisans d'une défense nationale efficace et solide et refuser d'en assumer les charges. Ces charges sont multiples, le rapport nous le fait comprendre par les nombreux détails qu'il contient. A cet égard, il complétera avantageusement une information souvent fragmentaire et, de la sorte, contribuera, nous voulons l'espérer, à une discussion plus objective.

Mais il reste une question, à notre avis essentielle, que la commission a éludée. C'est elle qui divise les esprits, et cela jusque parmi les dirigeants et les responsables de la politique militaire. Ainsi, nous pouvions lire dans le message du 29 janvier 1953 à l'appui d'un projet de réforme financière :

«Le Conseil fédéral considère qu'il a le devoir de trouver la voie qui permette d'adapter la défense nationale aux possibilités de notre petit Etat. Il pense que les dépenses militaires ne devraient, si possible, pas dépasser ou ne dépasser que de peu le chiffre de 500 millions qu'elles atteignent actuellement.»

Or, quelques mois plus tard, dans une assemblée publique, M. Kobelt réclamait 600 millions pour le budget militaire ordinaire et aujourd'hui on nous annonce que si l'on peut le réduire à 560 millions — et encore nous attendons la preuve — il faudra compter, bon an mal an quelques dizaines de millions supplémentaires pour les acquisitions nouvelles. Nous nous éloignons donc sensiblement des 500 ou 520 millions fixés il y a deux ans par le Conseil fédéral lui-même.

C'est bien pourquoi le gouvernement lui-même avait demandé à la commission qu'il chargeait, le 10 juillet 1953, d'étudier l'ensemble et le détail des dépenses militaires «de mettre en parallèle les nécessités militaires et les possibilités financières de la Confédération et d'établir s'il convient de fixer une somme déterminée à laquelle devraient être adaptées les mesures militaires, ou de définir les nécessités militaires auxquelles doivent correspondre les prestations financières de l'Etat».

En d'autres termes, le Conseil fédéral demandait non seulement un avis, mais une règle.

On attendait la réponse avec curiosité, parce que cette question précise nous menait au cœur du problème. Il s'agit de savoir si les possibilités financières doivent déterminer l'ampleur des dépenses pour l'armée ou si le souci d'assurer à l'armée tous les moyens indispensables à sa mission prend le pas sur toute autre considération.

Le rapport ne répond pas à cette question. Une sous-commission a examiné la situation économique du pays. Elle est arrivée à la conclusion qu'au regard du revenu national, les charges militaires sont supportables, qu'elles sont même inférieures à celles imposées à de nombreux autres peuples. Et l'on trouve le reflet de cette opinion dans les conclusions du rapport où nous lisons :

«Eu égard à la situation politico-militaire et économique actuelle de la Suisse, la commission croit, dans sa majorité, qu'il n'est ni nécessaire, ni indiqué de modifier profondément la conception de la défense nationale pour de simples considérations financières.»

Donc, pas de règle, mais une constatation fondée sur la «situation actuelle».

LIRE AUJOURD'HUI

EN SIXIÈME PAGE :

Nos articles et nos documents d'actualité

EN NEUVIÈME PAGE :

Chronique viticole

La renaissance économique de l'Allemagne occidentale par Léon Latour

Tandis qu'on discute d'une médiation de l'O.N.U.



Carte détaillée du secteur des opérations

Au nord, l'île de Yi Kiang Chan. Tout en bas, à gauche, le port de Swatow, où a été coulé un vapeur britannique.

Nouvelles contradictoires sur la guerre de Chine

Le conflit des deux Chines est entré dans une phase délicate et assez obscure. Sur le plan militaire, tout d'abord : depuis vingt-quatre heures, on se demande en vain si Yi Kiang Chan est tombée aux mains des communistes. «Non !» répondent les défenseurs. «Oui !» répliquent, avec la même assurance, les attaquants.

Sur le plan politique ensuite. Le débarquement de Yi Kiang Chan a provoqué aux Etats-Unis la réaction — inattendue — que nous publions hier : le président Eisenhower et M. Foster Dulles, secrétaire d'Etat, avaient déclaré en substance que Pékin voulait mettre à l'épreuve leur modération et leur sang-froid ; mais que, selon la stratégie «new look» en Extrême-Orient, ils souhaitaient une médiation des Nations Unies en vue d'un armistice à Formose.

Une dépêche de Londres est venue préciser — semble-t-il — la position des Occidentaux. «La Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la Nouvelle-Zélande, déclare le Foreign Office, ont renoncé à inviter le Conseil de sécurité des Nations Unies à s'efforcer de faire aboutir un armistice entre la Chine nationaliste et la Chine communiste». Il n'en avait d'ailleurs jamais été publiquement question. Mais, après les déclarations Eisenhower - Foster Dulles, cette dépêche peut, croyons-nous, faire conclure : 1° Que les Etats-Unis estiment désirable une médiation dans le conflit chinois ; 2° mais que ni eux, ni la Grande-Bretagne n'ont l'intention de porter formellement l'affaire au Conseil de sécurité.

Mais hélas ! les dernières dépêches paraissent effacer (pour le moment !) tout espoir de paix prochaine. Nos lecteurs pourront voir ci-dessous que

Formose, par la bouche de son délégué à l'O.N.U., repousse catégoriquement tout projet d'armistice.

Le refus de Taïpeh

NEW-YORK, 20 (Reuter). — M. F. T. Chiang, premier délégué nationaliste chinois près les Nations Unies, a répondu, lors d'un discours qu'il a fait à New-York, la possibilité d'un «cessez-le-feu» avec la Chine communiste. Il a déclaré : «Mon gouvernement ne se liera jamais à une résolution des Nations Unies dans ce sens, dans aucune manière que ce soit. Si le gouvernement américain devait tenter d'apporter leur aide à leurs frères du continent, il commettrait là un crime moral. Nous ne saurions arrêter de combattre tandis que nos frères du continent sont l'objet de l'oppression communiste. Si des soulèvements devaient se produire en Chine communiste, comme naguère, en Allemagne orientale, nous ne resterions pas inactifs ; je ne pense pas que des hommes libres puissent nous demander cela.»

M. Chiang commentait à cette occasion les déclarations du président Eisenhower selon lesquelles les Etats-Unis n'auraient rien à objecter contre une tentative des Nations Unies d'amener un «cessez-le-feu» entre la Chine communiste et Formose.

(Lire la suite en dernières dépêches)

Une Hindoue met au monde quatre fortes filles et un garçon chétif (les cinq à la fois)
 TRIIVANDRUM (Inde méridionale), 20 (Reuter). — Une mère de 30 ans, habitant un village des environs de Trivandrum, a mis au monde des quintuplés à l'hôpital de cette localité. Quatre filles bien constituées, bien qu'au-dessous du poids normal, et un garçon chétif.

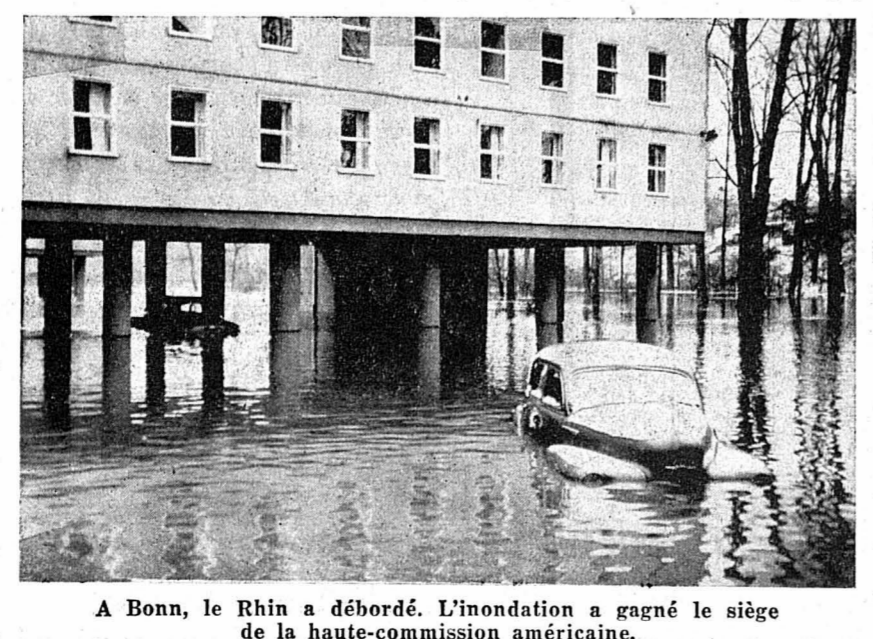
Le remaniement ministériel est chose faite
M. Mendès-France n'est plus ministre des affaires étrangères
M. Edgar Faure lui succède, et désormais le président du Conseil «supervise» les affaires économiques
 Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Le remaniement ministériel auquel M. Mendès-France travaillait depuis le début de la semaine a été «opéré» hier, après un conseil de cabinet qui a duré plus de quatre heures. Cette réforme de structure gouvernementale, la quatrième depuis l'arrivée de M. Mendès-France au pouvoir, consacre et matérialise le transfert d'attributions annoncé par le président du Conseil avant les vacances de Noël.

Comme prévu, M. Mendès-France cède les affaires étrangères à M. Edgar Faure, lequel abandonne à M. Robert Buron (M.R.P. dissident) le portefeuille des finances et des affaires économiques. Le président du Conseil, sans autre attribution déterminée, coordonnera l'ensemble des affaires économiques, sociales et financières, tout en continuant à suivre, de très haut mais de très près quand même, l'évolution des problèmes internationaux, et notamment la suite du débat de ratification des accords de Paris, dont l'examen pré-

M. Paul Ramadier succède à la C.E.C.A. à M. Jean Monnet
 PARIS, 20 (A.F.P.). — Le conseil de cabinet, qui s'est réuni jeudi après-midi sous la présidence de M. Mendès-France, a traité un grand nombre de problèmes, à la fois d'ordre extérieur et intérieur. Le président du conseil a rendu compte à ses collègues de ses récents voyages à Rome et à Baden-Baden et des résultats enregistrés. Il a analysé les principaux problèmes de l'heure, et notamment la question sarroise et celle du pool des armements. Le conseil a également approuvé la désignation de M. Paul Ramadier (socialiste), ancien président du conseil, comme délégué français à la Communauté européenne du charbon et de l'acier. M. Ramadier sera donc présenté par le gouvernement français aux autres partenaires de la C.E.C.A.

LES INONDATIONS S'ÉTENDENT EN FRANCE
Les riverains de la Seine vivent des heures angoissantes
 PARIS, 21 (A.F.P.). — Les crues se poursuivent en France de façon irrégulière. Après une matinée rendue angoissante par les pluies tombant sur les Cévennes et qui faisaient craindre une crue torrentielle de l'Ardèche, les riverains du bassin inférieur du Rhône ont pris connaissance avec soulagement d'un communiqué publié en fin d'après-midi par le service des ponts et chaussées, selon lequel le Rhône atteindra son maximum au cours de la nuit.



A Bonn, le Rhin a débordé. L'inondation a gagné le siège de la haute-commission américaine.

Solution du conflit costaricien ?

(LIRE NOS INFORMATIONS EN DERNIÈRES DÉPÊCHES)



Une position antiaérienne des loyalistes, à Libéria

Les activités indirectes du Kominform
C'est à Bucarest que se nouent les fils de la propagande communiste et paracommuniste dans le monde

Aujourd'hui, la coexistence pacifique entre le monde libre et l'ensemble des pays communistes constitue le pivot de toutes les discussions. Elle représente d'ailleurs, pour le moment du moins, une réalité acquise. Car — depuis la fin des hostilités en Corée et l'armistice d'Indochine — les deux blocs rivaux ne se combattent plus par les armes. Cependant, la «guerre froide» suit toujours son cours habituel et gagne même, ces temps derniers, en intensité. Le Kominform, dont nous avons déjà décrit, dans ces colonnes, l'activité directe, est le centre coordinateur principal. A part ses ramifications dans tous les pays occidentaux, il y dispose toutefois encore de nombreux organes auxiliaires. Leurs agissements, publics ou secrets, méritent donc un examen attentif.

Le don d'ubiquité de la cinquième colonne russe
 Il s'agit d'un vaste réseau d'organisations paracommunistes et apparemment internationales. Elles sont dirigées et financées pourtant par le Kominform, où les Russes tiennent les leviers de commande. Les activités de ces organisations — conçues avec intelligence et parfaitement adaptées aux terrains d'opération respectifs — embrassent le monde entier, ne connaissant point de frontières. Elles s'exercent, presque sans obstacles, de certains bu-

L'INGÉNU VOUS PARLE...

L'Académie

M. Jean Cocteau siègera-t-il sous la Coupole en habit vert, coiffé du bicorne et l'épée au côté ? La nouvelle que l'illustre autant que fantasiste auteur des «Mariés de la Tour Eiffel» allait se porter candidat au fauteuil de Jérôme Tharaud a dû surprendre plus d'un de ses admirateurs. Allez donc, après cela, leur faire croire à la littérature non conformiste...

Lorsque Francis Jammes exprima naguère — un naguère, hélas ! presque déjà devenu un jadis — le désir de faire partie de la noble compagnie, ses amis s'attristèrent. Le délicat poète des «Clairières dans le Ciel» passa à leurs yeux pour un renégat. L'un d'eux, pourtant, lui trouva une excuse et une justification. «Après tout, déclara-t-il, il sera dans ce cas plus facile à Dieu d'exaucer sa prière pour aller au paradis avec les ânes.»

L'Académie française mérite plus que toute autre institution humaine de voir honorer son nom par une majuscule. Elle a pour elle l'ancienneté et une incroyable résistance aux épreuves. Qu'elle ait, depuis sa fondation il y a plus de trois siècles, survécu à beaucoup de guerres, de révolutions et de modes littéraires, ce n'est rien encore. Sa plus grande victoire, son principal titre de gloire, c'est d'avoir triomphé des brocards et des épigrammes dont on l'a accablée presque depuis sa naissance. L'un des plus célèbres de ces malicieuses coups de griffe est la réponse que donna Piron à l'un de ses amis, qui l'interrogeait sur le fameux bâtiment qui, de l'autre côté de la Seine, fait face au Louvre. «C'est là le siège de l'Académie, lui dit-il. Ils sont là-dedans quarante, qui ont de l'esprit comme quatre.»

Déjà au XVIII^{ème} siècle, l'opinion publique appelait l'Académie l'«Hôtel des Invalides de la littérature». Quant à la définition qu'en donna Voltaire, elle est fort actuelle encore. «L'Académie française, écrit-il, est l'objet secret des vœux des gens de lettres. C'est une maîtresse contre laquelle ils font des chansons et des épigrammes jusqu'à ce qu'ils aient obtenu ses faveurs, qu'ils négligent dès qu'ils en ont la possession.»

Les Académiciens, on le sait, ont droit au titre d'Immortels. Droit illusoire, évidemment. Le prédécesseur de Victor Hugo au neuvième fauteuil fut Népomucène Lemercier, sauvé de l'oubli total par son étrange prénom. Le fauteuil occupé par Vigny en 1845 l'avait été par Bossuet et le Cardinal de Polignac, admis par Voltaire dans son «Temple du Goût» et célèbre surtout pour avoir refusé Lucrèce. Mais ses successeurs, Giry de Saint-Cyr, Balzac et Lermier n'ont pas même été recouverts par le temps du fameux lindeux de pourpre où dorment les dieux morts.

L'Académie française décerne aussi des prix littéraires, dont personne ne connaît le nombre ni les titulaires. Pour le succès public et pécuniaire dans cette fonction, il faut avouer que sa jeune rivale, l'Académie Goncourt, lui a singulièrement damné le pion.

Il n'en demeure pas moins qu'une réception à l'Académie française reste un événement aussi «bien parisien» que la générale d'une pièce nouvelle d'Anouilh ou de Marcel Aymé. Cocteau de l'Académie ? Pourquoi pas, après tout ? Ce sera une occasion de plus de répéter le «Nil admirari» du poète latin.

A cause des «invitations» apposées dans les rues...

Le maire communiste de Prescorsano (dans le Piémont) n'a pas pu se marier devant l'Eglise

IVREA, 20 (ANSA). — Le maire de la commune de Prescorsano, dans le Piémont, et qui compte sept cents habitants, désirait se marier à l'église. Ses parents de la fiancée avaient insisté par tous les moyens pour la bénédiction religieuse du couple. Le curé avait obtenu l'autorisation du diocèse de Turin. Néanmoins, la nuit précédant la cérémonie, des tracts furent affichés partout dans la petite commune, sur lesquels on lisait notamment : «Chacun est chaleureusement invité à la grande comédie : le maire communiste devant l'autel.» Personne ne douta que ces «invitations amicales» émanassent des compagnons politiques du maire. Naturellement, le mariage religieux n'eut pas lieu et le couple se contenta de se présenter à l'état civil. Mais la police recherche les auteurs de ce tract, qui avaient omis d'apposer leurs signatures sur les «invitations»...

M. I. CORY.

(Lire la suite en 6^{me} page)

AVIS OFFICIELS



Gymnase cantonal

Sections littéraires, scientifique et pédagogique

Inscription des nouveaux élèves

Les élèves de 2^{me} secondaire et de 4^{me} classique qui ont l'intention d'entrer au printemps 1955

au Gymnase cantonal peuvent se procurer des formulaires d'inscription au secrétariat de leurs écoles ou directement au secrétariat du Gymnase cantonal.

Ces formulaires doivent être renvoyés au plus tard

le samedi 5 février

au secrétariat du gymnase.

L'inscription ne deviendra définitive que sur présentation du dernier bulletin annuel, à la rentrée des classes.

Le directeur se tient à la disposition des parents, chaque jour entre 11 et 12 h., le samedi excepté. Prière de prendre rendez-vous, tél. 5 21 13.

Le directeur du Gymnase cantonal : L. Pauli.



Les SERVICES INDUSTRIELS de la Ville de La Chaux-de-Fonds

engageraient quelques monteurs-électriciens qualifiés possédant le diplôme. Entrée tout de suite ou pour date à convenir.

Offres à adresser avec certificats et présentation de salaire, à la direction des Services industriels, rue du Collège 30.



COMMUNE d'Auvergnier

Demande de sanction de plans

Demande de MM. Galachi et Cie de construire un immeuble de quatre logements en bordure de l'avenue de Beauvergnier (territoire d'Auvergnier), quartier nord du territoire.

Les plans sont mis à l'enquête publique jusqu'au 3 février 1955 et peuvent être consultés au Bureau communal.

Auvergnier, le 19 janvier 1955. Conseil communal.

IMMEUBLES

MAISON FAMILIALE

A vendre au centre du village de Dombresson, en bordure de la route cantonale, arrêt du trolleybus, belle maison de deux appartements de trois chambres et dépendances et, en plus, à l'étage supérieur, quatre chambres indépendantes. Chauffage au mazout pour toute la maison. Jardin, verger. Adresser offres sous chiffres P. E. 236 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, pour cause imprévue, dans site agréable, près de Neuchâtel; vue sur le lac et les Alpes, jolie villa neuve

artièrement construite, avec garage intérieur. Conditions très avantageuses. Adresser offres écrites à L. X. 202 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre près de Neuchâtel, BÂTIMENT à l'usage d'usine avec ou sans parc de machines. Grands ateliers à disposition, conformes à la loi sur les fabriques. Proximité immédiate de gare C.F.F. Libre pour date à convenir. Adresser offres écrites à T. L. 242 au bureau de la Feuille d'avis.

Château-D'Oex

A VENDRE MAISON DE VACANCES NEUVE, trois pièces, hall, cuisine, bains, confort, chauffage au mazout, balcon, petite cave, magnifique situation, avec 630 m² de terrain, Fr. 30.000.— S'adresser à M^{re} Duperré, La Pâlez, Château-d'Oex. Tél. (029) 4 64 19.

Etude de M^{mes} Maurice et Blaise Clerc, notaires 4, rue du Musée, Neuchâtel - Tél. 5 14 68

A vendre au centre de Neuchâtel (dans la Boucle) MAISON COMPRENANT 4 APPARTEMENTS avec magasin au rez-de-chaussée

Pour tous renseignements et pour visiter, s'adresser à la dite Etude

BOULANGERIE-ÉPICERIE

A VENDRE, pour tout de suite, à la campagne, région du Léman, bâtiment comprenant : magasin, laboratoire, deux appartements, dépendances, garage, et jardins. Chiffre d'affaires prouvé : 115.000 Fr. Capital nécessaire pour traiter Fr. 30.000.— (Intermédiaire s'abstenir.) — Ecrire sous chiffres P. O. 2854 L. à PUBLICITAS, LAUSANNE.

A LOUER

Echange

Appartement moderne de trois pièces, quartier Vauseyon, contre deux pièces, avec ou sans confort. Centre de la ville exclu. Offres écrites à R. C. 237 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer dès le 24 janvier, appartement meublé d'une chambre et cuisine dans maison rénovée, au centre de la ville. Téléphone 5 43 18.

Remerciements

aux personnes qui ont répondu à l'annonce d'un logement à louer. E. D. 76. Pourvu.

24 juin

A louer, près de l'Université,

deux appartements

de trois et quatre chambres, plus hall habitable. Chauffage central et service d'eau chaude généraux. Ascenseur. S'adresser : Etude Wavre, notaires. Tél. 5 10 63.

24 juin

A louer, aux FAHYS, un

appartement

de quatre chambres, salle de bains, chauffage central à l'étage et dépendances. S'adresser : Etude Wavre, notaires. Téléphone 5 10 63.

A louer immédiatement ou pour époque à convenir.

AU CENTRE

deux pièces avec office, à l'usage de dépôt, locaux de vente ou bureaux. S'adresser : Etude Wavre, notaires. Téléphone 5 10 63.

24 juin

A louer, au bord du lac, bel

appartement

de trois chambres, confort moderne. Ascenseur, frigidaire et service de conciergerie. S'adresser : Etude Wavre, notaires. Tél. 5 10 63.

A louer à l'avenue des Alpes, pour le 1^{er} mai ou pour date à convenir

BEL APPARTEMENT de quatre chambres

dans villa. Confort, chauffage central, bains, grand balcon, dépendances. Vue superbe, belle situation. Arrêt du trolleybus. Adresser offres écrites à O. T. 235 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A LOUER

Chocolat Suchard S. A., Serrières-Neuchâtel, cherche à louer immédiatement

ENTREPÔT

de 100 à 150 m² pour stockage de livres et d'imprimés. Faire offres écrites ou par téléphone au No 5 64 32 en précisant prix et détails.

Couple de métier, possédant certificat de capacité, cherche à louer ou à reprendre

café-restaurant

Adresser offres écrites à F. N. 189 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRE

non meublée. Demander l'adresse du No 223 au bureau de la Feuille d'avis.

Dessinateur

cherche chambre haute indépendante, meublée, pouvant servir d'atelier de peinture. Ecrire sous L. W. 232 au bureau de la Feuille d'avis.

MEUBLÉ

On cherche pour tout de suite à Neuchâtel un appartement meublé de trois ou quatre pièces, avec bains. Téléphoner à Mme Trezevant, hôtel Touring.

retraité

solvable et honnête, cherche appartement sans confort, trois pièces. — Tél. (039) 2 41 55.

PENSIONS

Bonne pension

avec belle chambre, au centre, tout confort. Prix modérés. Tél. 5 17 80.

Jolie chambre, avec pension famille. Vieux-Châtel 29, 2^{me} étage.

CHAMBRES

Grande chambre meublée à louer. Avenue du 1^{er}-Mars 8, 1^{er} étage.

Belle chambre au sud, tout confort, à jeune homme soigneux. S'adresser à Mme Lehmann, Beaux-Arts 15. Téléphone 5 26 75.

Pour le 1^{er} février, jolie chambre-studio, central, bains, au centre. Demander l'adresse du No 240 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour tout de suite

jolie chambre

meublée, tout confort. — S'adresser le matin, Mail No 9, 3^{me}, à droite.

Chambre à louer. — Treille 6, 1^{er} étage à gauche.

A louer, à demoiselle, belle chambre avec eau courante et chauffage central, au centre. Téléphone 5 54 85.

CHAMBRE A LOUER à personne sérieuse, propre. Beaux-Arts 9, 3^{me}.

A louer, aux Poudrières, jolie chambre indépendante, au sud. Eau courante, chauffage central. Libre le 1^{er} février. Tél. 5 77 96.

Chambre chauffée, meublée éventuellement pied-à-terre, pour le 1^{er} février. Tél. 5 47 21.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche pour Neuchâtel,

vendeur d'autos

expérimenté, de première force, pour voitures de grande marque. Faire offres avec copies de certificats et photographies à L. M. 230 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche JEUNE FILLE

de 16 à 17 ans, propre et active, pour aider au ménage. Peut rentrer chez elle chaque samedi. Entrée 15 avril. S'adresser : boulangerie Piemontesi, Savagnier. Tél. 7 11 87.

On cherche JEUNE FILLE

propre et honnête pour aider au ménage et à la cuisine. Faire offres au restaurant de la Couronne, Saint-Blaise.

Für die WESTSCHWEIZ gesucht tüchtigen

Filialen - Revisor

von altbekanntem Lebensmittelunternehmen. Lehre und längere Verkaufspraxis in dieser Branche erforderlich sowie selbständiges Arbeiten und gute Beherrschung des Verkaufspersonals. Wenn möglich französische Muttersprache, nebst guten Deutschkenntnissen. Alter nicht unter 30 Jahre. Gute Dauerstelle.

Offerten mit Bild, Lebenslauf, Schriftprobe, Zeugnisabschriften und Gehaltsangabe sind zu richten unter Chiffre M 2554 Q an Publicitas A.G., Basel.

Nous cherchons pour notre

bureau de paie

employée intelligente et capable, connaissant si possible les machines « Burroughs ». Sténographie pas nécessaire.

Entrée 2 mars 1955 ou pour date à convenir.

Faire offres manuscrites avec photographie, curriculum vitae, prétentions de salaire, sous chiffres P 1277 N à Publicitas, Neuchâtel.

Je cherche une jeune fille

(de 20 à 45 ans), propre et active, pour tenir seule un ménage soigné de deux personnes. Confort moderne, chauffage au mazout, etc. Bons traitements et vie de famille. Adresser offres écrites à S. S. 196 au bureau de la Feuille d'avis.

Employée de maison

expérimentée, sachant cuisiner, est demandée dans ménage soigné de deux personnes et deux fillettes. Gages 170 à 200 francs. Bonnes références exigées. S'adresser à Mme Fresard, Nord 191, la Chaux-de-Fonds. Téléphone (039) 2 27 77.

Le buffet de la gare de Tramelan (J.B.) cherche une bonne

sommelière

connaissant les deux services. — Entrée tout de suite.

Lire la suite des annonces classées en 7^{me} page.

Fiancés, amateurs de meubles ! Acheter maintenant, c'est faire une grande économie !

MAGNIFIQUE CHAMBRE A COUCHER en beau noyer ramageux, avec literie complète, les fameux matelas à ressorts garantis 10 ans et 1 superbe couvre-lits, teints au choix, un prix incroyable... seulement Fr. 1650.—	FIANCÉS ! Visitez librement notre nouveau bâtiment, avec ses 14 vitrines et ses 6 étages d'exposition, comptant parmi les plus importantes de Suisse.	DIVAN-LIT très confortable, avec coffre à literie, barrières mobiles, teinte du tissu au choix, seulement Fr. 330.— Beaux fauteuils, tissu compris, depuis Fr. 89.—	Un choix encore jamais vu de meubles de qualité à des prix aussi avantageux ! Un déplacement vaut la peine... même de très loin !	SUPERBE STUDIO, comprenant : 1 divan-combiné transformable en lit, avec coffre spacieux pour réduire la literie, 2 fauteuils confortables assortis, l'ensemble, seulement Fr. 498.— tissu compris.	BEAU BUREAU MINISTRE, seulement Fr. 189.— Autres modèles en noyer, Fr. 229.—, 269.— et plus.
Profitez de nos grandes facilités de paiement !	ENTOURAGE DE DIVAN, 3 pièces, formant bibliothèque, un prix Fr. 145.— Superbe modèle avec coffre à literie, Fr. 218.—	Magnifique MEUBLE COMBINÉ en noyer, sur socle, avec rayonnage, penderie, vitrine, secrétaire et 3 tiroirs, seulement Fr. 485.—	Notre fameux LIT DOUBLE « SLEEPWELL », de qualité supérieure, garanti 10 ans, complet avec 2 bons matelas à ressorts, au prix incroyable de Fr. 398.—	Très grand choix de tapis et tours de lits à des prix sensationnels !	Seule une visite vous convaincra de notre choix immense, de la modicité réelle des prix et de la qualité réputée de nos meubles.
JOLIE SALLE A MANGER, grand buffet de service avec vitrine, table à rallonges, 4 chaises confortables, l'ensemble, seulement Fr. 597.—	DIVAN METALLIQUE complet, Fr. 85.— JETÉE DE DIVAN, très grand choix, depuis Fr. 29.— COUVRE-LITS pour lits jumeaux, toutes les teintes, à partir de Fr. 88.—	Tous nos MEUBLES sont livrés franco domicile par camion.	ARMOIRES A HABITS, à 1, 2 et 3 portes, grand choix, depuis Fr. 125.—	Comme toujours, très grand choix de PETITS MEUBLES, soit vitrines, secrétaires, bibliothèques, bars, lampadaires, tables de salon, tables roulantes, commodes, étagères, jardinières, sellettes, etc.	SUPERBES BUFFETS DE SERVICE, derniers modèles, depuis Fr. 395.— 40 autres modèles en exposition

ATTENTION ! Nouvelle et seule adresse : 11, faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel - Tél. (038) 5 75 05

Meubles G. Meyer

éblouissante !



3 NOUVEAUX MODÈLES : Grâce aux perfectionnements dont elle vient encore de profiter, STUDEBAKER 1955 atteint le sommet de la beauté automobile, du confort et de la puissance. Il n'est pas un détail de sa construction et de son équipement qui ne reflète l'ultime évolution du progrès le plus avancé.

Détails d'équipement : Garniture intérieure assortie avec la couleur de la carrosserie; climatiseur central installé sous le siège du conducteur; démarreur actionné par la clé de contact; essuie-glace électrique; frein de retenue pour les départs en côte; transmission à choix : « synchromesh », « over-drive » ou « automatic »; sur demande : servo-frein et servodirection.

Sécurité et confort : Châssis surbaissé, tenue de route et suspension incomparables; freins à puissance progressive; visibilité totale grâce au capot fuyant; rayon de braquage réduit; pneu sans chambre à air.

Les 3 nouveaux modèles	Puissance			Vitesse km/h	Prix dès Fr.
	CV impôt	CV effectifs	Rapport kg/CV		
• CHAMPION • 6 cyl.	15	103	12,1	140	14.700,-
• COMMANDER • 8 cyl. en V	19	142	10,2	160	16.200,-
• PRESIDENT • 8 cyl. en V	22	178	8,6	180	18.800,-

Studebaker 1955

... ET TOUJOURS LE RECORD AMÉRICAIN D'ÉCONOMIE DANS LA CÉLÈBRE COURSE ANNUELLE « MOBILGAS » !

Agence pour le canton de Neuchâtel Grand Garage du Jura 117, Léopold-Robert La Chaux-de-Fonds Tél. 214 08

PARAPLUIES



SOLDES SENSATIONNELS
vente autorisée à prix
TRÈS RÉDUITS
BIEDERMANN
NEUCHÂTEL

Ménagères, attention !

Comparez les prix...

Bouilli
le 1/2 kg. Fr. 2.—, 2.25, 2.50
Rôti le 1/2 kg. Fr. 2.75 et 3.—

GROS VEAU

Ragoût le 1/2 kg. Fr. 2.75
Veau roulé le 1/2 kg. Fr. 3.50
Gôtelettes premières le 1/2 kg. Fr. 3.75
Guisseau, filet le 1/2 kg. Fr. 4.—
Foie de veau les 100 gr. 1.20

PORC FRAIS

Rôti le 1/2 kg. Fr. 3.50
Gôtelettes filet le 1/2 kg. Fr. 3.80
Jambon de campagne les 100 gr. 1.—

TRIPES CUITES

Prix habituels

Boucherie **BERGER**
Seyon 21 - Tél. 5 13 01

FROMAGE

Pour une onctueuse fondue,
le délicieux mélange
au magasin spécialisé

STOTZER

Rue du Trésor 2 Tél. 5 13 91

Boucherie Charcuterie Rohrer

Hôpital 15, Neuchâtel Tél. 5 26 05

SAMEDI GRANDE VENTE DE Bœuf à rôtir et à bouillir

Gros veau, porc, agneau
Une seule qualité : la meilleure
aux prix les plus justes
Poulets - Poulx - Lapins frais du pays - Poulx rôtis à la broche de 6.80 à 12.— la pièce
Pour le service à domicile, veuillez nous téléphoner si possible la veille ou le matin jusqu'à 7 h. 45

BON MARCHÉ



BON MARCHÉ



BON MARCHÉ



H. BAILLON
NEUCHÂTEL

« Granum »

No 3, d'occasion, en excellent état, à vendre. — Tél. 5 51 95.



Charbons Mazout Bois

Combustibles
Louis Guenat
NEUCHÂTEL
Maillefer 19
Tél. 5 25 17

CAFÉ-ÉPICERIE

essence-atelier à remettre 15,000 fr. Recettes 50,000 francs par an. Loyer 150 francs avec appartement. Situation passante. District du Locle. Agence Despont, Ruchonnet 41, Lausanne.

Notre grande

VENTE FIN DE SAISON

connaît un record d'affluence ! La raison, la voici :

C'est AU LOUVRE que vous trouverez les bonnes affaires en LINGERIE à des prix incroyables !

JUGEZ VOUS-MÊMES !!!!!

ENCORE 240 MERVEILLEUSES

combinaisons nylon

en charmeuse, les unes plus belles que les autres, garnies de riche dentelle en haut et en bas, ou même avec plissé au jupon. Valeur jusqu'à 21.50

Soldé



10.- 8.-
15.- 13.-

Encore 190

CULOTTES ou SLIPS

en charmeuse nylon, valeur jusqu'à 7.90

3.-

Soldé, au choix

Val. 19.80 Soldé 13.—

CULOTTES

Un lot de charmeuse rayonne, garnies de dentelle, valeur jusqu'à 7.90, soldé

2.-

Encore 180 culottes

slips en charmeuse rayonne, valeur 1.95, soldé

130

AU LOUVRE
La Nouveauté SA.
NEUCHÂTEL

Rôti de bœuf

rassis extra-tendre et succulent

Romsteck et Tournedos

extra-tendre
Avantageux

BOUCHERIE « MONT-FLEURY » MAX HOFMANN

Rue Fleury 20 Tél. 5 10 50

AVANTAGEUX

Ragoût de volaille

Fr. 3.— le 1/2 kg.

LEHNHERR frères

Superbe

« Citroën 15 »

luxe, peu roulé, n'ayant jamais eu d'accident. Nombreux accessoires. À vendre à prix très avantageux. Reprise éventuelle d'une petite voiture « Renault » 4 CV ou « V W ». Adresser offres écrites à K. E. 231 au bureau de la Feuille d'avis.

Société coopérative de Consommation

CONSERVES AVANTAGEUSES...

Pois verts	boite 1/1	1.30
Pois et carottes		1.35
Carottes		1.35
Haricots cassoulets		1.05
Pâté de viande hachée	boite 1/5	-.95

TIMBRES - RISTOURNE

MIGROS

3 GROS SUCCÈS!

MAYONNAISE

Verre de 145 g. —.70 = 100 g. **-.48²**
(+ dépôt)

Tube de 100 g. **-.75**

TRIPES CUITES 1/2 kg. 2.-

tous les jours de première fraîcheur

PURÉE DE TOMATES

« Bischofszel » 2 boîtes de 70 g. = **-.55**

DES SOLDES INTÉRESSANTS !

SACS DE DAME, en cuir de qualité, rabais jusqu'à 70%

SACS A COMMISSIONS, rabais jusqu'à 50%

VESTES DE DAIM et CANADIENNES, rabais jusqu'à 45%

Vente autorisée par le Département de police

Jacques Jutzeler SA
CUIRS ET PEAUX

Rue de l'Hôpital 3 - Neuchâtel

SKIEURS

J.-P. TOSALLI instructeur de ski
Colombier - Tél. 6 33 12
vend le solde de son stock de
skis, bâtons, fixations
Bas prix
REÇOIT LE SOIR SUR DEMANDE

Au Bûcheron
Ecluse 20, Neuchâtel
Tous meubles
à prix
intéressants
Neuf et occasion
Facilité
de paiement

POURQUOI RISQUER UN RHÛME ?

en vous lavant les cheveux ? Employez plutôt l'excellent shampooing sec LYS D'OR. Dégraisse et assouplit la chevelure comme un lavage. La boîte pour dix applications : Fr. 2.—. Envoi et vente par le dépôt : Pharmacie CART, rue de l'Hôpital, Neuchâtel.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

La migraine : nouvelles promesses

Affection fréquente, susceptible de troubler gravement la vie sociale de ceux qu'elle atteint, la migraine demeure une maladie mystérieuse, dont l'essence échappe à peu près complètement à la science médicale. Bien souvent, les migraines ne paraissent pas relever d'une cause nettement caractérisée. Tantôt, on observe simultanément des troubles digestifs, hépatiques, endocriniens, et d'autres encore, tantôt l'origine du mal réside à l'interrogatoire le plus minutieux, à tous les examens cliniques et biologiques. Pour compliquer les choses, on rencontre souvent des malades qui souffrent à la fois de troubles gastriques et de maux de tête, sans qu'il s'agisse pour autant de migraine véritable.

La migraine vraie se manifeste d'abord par une sensation de scintillement désordonné devant les yeux, une succession de formes éblouissantes — boules de feu, gerbes d'étincelles ou bandes de couleurs comme celles de l'arc-en-ciel. Ce premier symptôme est suivi d'une furieuse douleur térébrante — beaucoup plus grave qu'un mal de tête ordinaire — qui commence au-dessus de l'œil et peut s'étendre ensuite sur toute la longueur du cou, ou encore envahir un côté du visage et provoquer des douleurs névralgiques. Une nausée pouvant aller jusqu'à vomissement accompagne ou suit immédiatement ces symptômes. La durée d'une crise peut varier de quelques heures à plusieurs jours. Le malade reste affaibli, même après le relâchement des symptômes. Il vit dans l'appréhension constante de la prochaine attaque débilante. Il peut manifester une crainte presque pathologique de la lumière, même lorsqu'il ne souffre pas de migraine. Cette condition est connue sous le nom de photophobie.

Une des caractéristiques de l'affection est le rythme souvent très régulier des accès chez un même malade. Plus fréquente chez la femme que chez l'homme, la migraine affecte rarement les enfants et se rencontre plus souvent chez des personnes exerçant une profession libérale — médecins ou instituteurs, par exemple — que chez les travailleurs manuels.

Tout récemment encore, le médecin n'avait guère à offrir que sa sympathie au migraineux qui venait le consulter. Il devait se contenter de soulager les symptômes, faute de connaître la cause de la maladie. Le traitement habituel consistait à administrer des sédatifs et à maintenir le malade dans une chambre obscure. Il fallait des armes plus efficaces pour combattre une affection qui inflige ses misères à des millions d'individus. Il y a quelques années, les médecins ont découvert que l'ergot de seigle — substance largement utilisée en obstétrique — permet souvent de prévenir un accès de migraine, en rétrécissant les artères crâniennes. En effet, l'accès de migraine semble résulter d'une dilatation temporaire des artères qui irriguent le cerveau. Par l'intermédiaire des nerfs situés dans la proximité de ces artères, cette dilatation peut provoquer des impulsions qui atteignent le cerveau et se traduisent en souffrances insoutenables.

Cependant, certains malades manifestent une résistance aux dérivés de l'ergot, et des recherches ultérieures ont conduit à un traitement qui semble paradoxal à première vue : au lieu de traiter les migraineux par des vaso-constricteurs, comme l'ergot, on leur administre, au contraire, des médicaments qui dilatent les vaisseaux. Il semblerait, en effet, que l'évolution de la crise migraineuse se déroule en deux phases : une vaso-contraction initiale qui déclenche la crise, suivie d'une vaso-dilatation qui provoque les manifestations douloureuses. Les médecins français M. Cachin et J.-L. Beaumont ont ainsi obtenu de très bons résultats avec un traitement à base d'acide nicotinique, connu également sous le nom de vitamine PP. Ce produit vaso-dilatateur a permis non seulement d'arrêter instantanément la crise migraineuse, mais il semble posséder également des vertus préventives.

Ces traitements n'agissent pourtant pas sur la cause profonde de la ma-

ladie, puisque la science n'a pas encore découvert le facteur responsable des spasmes artériels. On a constaté, d'autre part, que certains types de migraine ont la même origine allergique que le rhume des foies, l'urticaire et l'asthme. Dans ces cas, le malade est rapidement soulagé par des drogues qui inhibent la production de l'histamine, substance que l'organisme fabrique en excès, sous l'effet d'un choc ou d'un produit chimique auquel le malade est allergique.

D'autres médecins croient avoir trouvé un indice révélateur dans la relation bien connue entre la migraine et les périodes menstruelles chez la femme. Ces médecins en concluent que l'origine de la maladie doit être cherchée dans la surproduction de certaines hormones, associée peut-être à une réaction allergique provoquée par un choc, un aliment ou une préoccupation. Il semble cependant certain que la vraie migraine n'est pas due à des désordres psychiques ou nerveux, puisque leur correction n'a jamais permis d'éliminer les crises qui reviennent à intervalles réguliers.

La médecine n'attache à la théorie hormono-allergique qu'une valeur d'hypothèse. Cette théorie n'expli-

que d'ailleurs pas pourquoi certains hommes souffrent de migraines graves, alors que l'organisme masculin ne connaît pas de cycle sexuel comparable à celui de la femme. Rappelons l'illustre exemple du grand astronome Herschel qui était affligé d'une migraine rebelle.

La théorie offre cependant une hypothèse de travail utile. Les médecins qui s'en inspirent revendiquent la guérison d'environ 25% et une amélioration notable dans l'état de 50% de leurs malades migraineux. Le traitement se propose de rétablir l'équilibre rompu dans la fonction des diverses glandes à sécrétion interne. Les insuffisances constatées à l'aide d'une série de tests sont ensuite comblées par l'administration d'hormones correspondantes.

Une des hormones qui suscitent un grand intérêt dans ce domaine est une hormone « analogue » à celle du lobe antérieur de l'hypophyse. Cette substance provoquerait chez le malade une réaction en chaîne qui aboutirait à déclencher dans l'hypophyse — la glande qui commande les fonctions de toutes les autres glandes endocrines — la production d'une hormone qui inhibe la formation des hormones sexuelles. On suppose, en effet, que ces dernières sont responsables de la migraine.

NOTRE GRANDE VENTE FIN DE SAISON

bat tous les records

Tous nos modèles vendus à des prix sensationnels



Nos derniers

MANTEAUX MODÈLES

formes vague et redingote, dans de très bons pure laine, également en noir

Valeur jusqu'à	159.—	175.—	250.—
Soldé	50.-	60.-	80.-

Une occasion sans précédent

ROBES NOIRES

modèles indispensables pour la femme élégante, tissus haute couture également en grandes tailles

Valeur jusqu'à	112.—	229.—	235.—	256.—
Soldé	30.-	50.-	60.-	80.-

Jusqu'à épuisement ! Un important LOT de BLOUSES

en toiline, popeline, nylon, pure soie, dentelle, etc., modèles uniques, soldées avec d'énormes rabais

Valeur jusqu'à	15.—	29.80	59.—
Soldé	5.-	10.-	20.-

Notre devise : QUALITÉ

Savoie Petitpierre s.a.

COUPS DE CISEAUX

Drame au Viet-minh
Il semble bien que la convention d'armistice au Viet-nam est comme tant d'autres l'objet de constantes violations. Le sort des Tonkinois convertis au catholicisme et vivant en zone nord d'Indochine préoccupe l'opinion. Il avait été prévu à Genève que ceux-ci, s'ils le désiraient, pourraient se rendre librement en zone sud. Or, ils en ont été empêchés de mille manières. Récemment de sanglants incidents ont éclaté entre eux et la police d'Ho Chi-Minh. Dans l'*"Aurore"*, organe de tendance radicale qui n'est pas suspect de cléricalisme, M. H. Benazet commente comme suit l'événement.

A peine maîtres du territoire, les troupes de Giap ont pillé les missions et séparé en fait le clergé de ses ouailles, durant que l'administration rouge ouvrait ses officines de propagande dans les bureaux épiscopaux, voire jusqu'à l'intérieur des églises.

Plus de messes, le parti s'empresse d'organiser des cours éducatifs obligatoires aux heures où elles doivent être célébrées ! Plus de sacrements, la nuit, les fonctionnaires refusant des laissez-passer aux prêtres, même quand il s'agit d'administrer les agonisants !

Pis encore. Ces pauvres catholiques, que les Viets briment et persécutent à plaisir, il leur est interdit de partir, même en sacrifiant tout leur avoir.

S'ils tentent de s'évader, on les tue comme des chiens. La preuve ? Les incidents dramatiques de Bul-Chu et de Phat-Diem, il y a quelques semaines. La tragédie de Balang, avant-hier, plus pitoyable encore, et surtout infiniment plus grave, car, cette fois, la répression sanglante pratiquée par le Viet-minh se corse d'un spectaculaire camouflet infligé à la commission internationale de contrôle.

Faut-il rappeler que cet organisme, où figurent les représentants de l'Inde, de la Pologne et du Canada, doit assurer aux clauses de l'armistice une loyale exécution ?

Alerté par les appels au secours des catholiques, il a délégué une équipe pour étudier la situation sur place. Sur place ? C'est beaucoup dire. Avec une extrême prudence, ces messieurs demandaient simplement à « survoler » Balang.

Eh bien ! Cette requête, pourtant anodine, sinon dérisoire, le Viet-minh la juge intolérable. Ne vient-il pas de les informer que s'ils s'aventureraient à une inspection aérienne, leur appareil serait aussitôt abattu ?

Voulez-vous comment l'oncle Ho, grisés sans doute par ses deux triomphes, à Dien-Bien-Phu et à Genève, ose traiter les commissaires internationaux. Par un humiliant mépris et la menace de mort !

Pour les vins du pays AU CEP D'OR
W. Gaschen - Tél. 5 32 52 - Moulins 11

LES SPORTS

TENNIS DE TABLE

Neuchâtel I - Tavannes I, 5-2
Neuchâtel V - Tavannes IV, 0-5

Mardi soir, à Neuchâtel, Neuchâtel I (Dreyer-Luginbühl-Nicolet) en série A a remporté à nouveau une brillante victoire face aux champions suisses série B 1954, soit Tavannes I (Bandelier-Hostettler-Sprunger) et ceci par le score de 5-2, Dreyer remportant ses trois matches, Luginbühl et Nicolet un chacun.

A la fin du second tour de championnat, le classement s'établit donc comme suit en ce qui concerne la série A : 1. ex-aequo : Neuchâtel I et Tavannes I ; 3. Cernier I. Un match d'appui entre Neuchâtel I et Tavannes I se disputera dans le courant de février ; le vainqueur sera qualifié pour les finales nationales qui se disputeront au Locle en mars.

Le même soir, en série C, Tavannes IV a battu Neuchâtel V (Emery-Schild-Bays) par le score sévère de 5-0.

CARNET DU JOUR

Cinéma
Palace : 20 h. 30. J'avais sept filles.
Théâtre : 20 h. 30. Le scier de Rio-Grande.
Rez : 20 h. 30. Ce « coquin » d'Anatole.
Studio : 20 h. 30. Vacances romaines.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30. La marchande d'amour.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES : Janvier 17. Béranek, France-Dominique, fille de Pierre-José, comptable à Boudry, et de Simone-Madeleine née Meylan ; Hirschy, François-Patrick, fils d'Albert-Edouard, boucher à Couvet, et de Susanne-Charlotte-Lucie née Guinchard. 18. Reichel, Bettina-Caroline-Julie, fille d'Alexander-Waldemar, professeur à Neuchâtel, et de Charlotte-Elisabeth-Maria née Hoffmann ; Jaquet, David-Rémy, fils de Remy-Réal, ébéniste à Saint-Martin, et d'Andrée-Hélène née Bandi.

PUBLICATIONS DE MARIAGE : 18. Chevalley, René-Lucien, drogiste à Peseux, et Petitmermet Gertrude, à Neuchâtel ; Ruf, René-Louis, représentant, et Mathieu, Monique-Irène, les deux à Genève.

DECES : 16. Jeanjaquet née Schoch, Marie-Louise, née en 1880, ménagère à Corcelles, veuve d'Edouard-Henri Jeanjaquet. 17. Schafer née Chardonnes, Marie, née en 1871, ménagère à Neuchâtel, veuve de Pierre Schafer ; Fuhrer Louis-Emlil, né en 1877, administrateur à la Chaux-de-Fonds, époux de Marie-Louise née Bousquie. 18. Müller, Charles-Hermann, né en 1889, graveur à Neuchâtel, époux d'Eugénie-Marguerite née Dubuis.

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la Caisse cantonale d'assurance populaire NEUCHÂTEL, rue du Môle 3

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Sophie et le crime

par CECIL SAINT-LAURENT 27

— Ici ?
— Bien sûr. Il constatera que ce n'est pas vous qu'il a vu. C'est pas merveilleux ?
— Elle se soulevait vers lui.
— Deuxième acte : nous prenons sa voiture et nous filons Quai des Orfèvres. L'inspecteur sera obligé de le mettre en face de Tony... Et voilà, c'est une pièce en deux actes. Il posa avec soin sa cigarette sur le rebord de la cave à liqueurs.
— Sans moi, reprit Sophie, ce garçon n'aurait jamais su qu'il avait été le témoin d'un crime.
— Elle ouvrit son sac, en tira sa petite montre.
— Il devrait être ici. Il ne va pas tarder.
— Elle entra la montre dans le sac. C'est alors seulement qu'elle releva ses yeux et considéra Lédiguer. Son grand acte de bravoure de la journée fut la lucidité avec laquelle elle pensa : « Si j'ai l'air d'avoir peur, je suis perdue. »
— Elle aurait voulu l'aider à se dominer. Avec sa bouche entrouverte, ses yeux filants, ses doigts qui se cherchaient l'un l'autre, il montrait une panique trop évidente pour ne

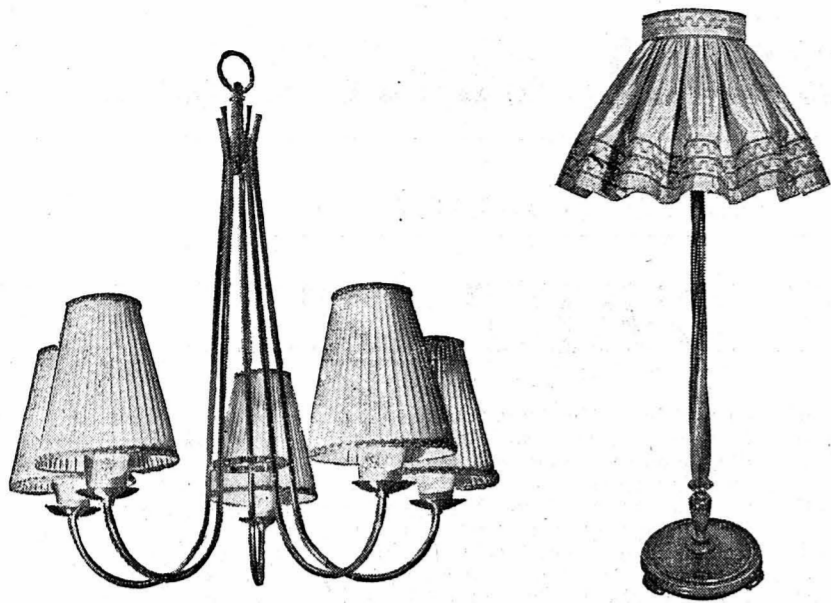
pas la sentir lui-même et savoir que Sophie la voyait.
— Il se passa la main sur les lèvres. Elle se pencha et écrasa sa cigarette dans le cendrier. Il fallait dire quelque chose. Ce long silence était délateur. Il fallait lui proposer une occasion de s'en aller avant l'arrivée de celui qui l'avait vu.
— Vous n'avez pas l'air bien, prononça-t-elle en détachant trop froidement les syllabes. Voulez-vous aller prendre l'air en bas ?
— Il fit « non », imperceptiblement, de la tête.
— Dès que je serais sorti, vous crieriez, ajouta-t-il.
— Les cartes étaient abattues. Elle observa, étonnée qu'on pût trouver ses mots et faire de la syntaxe dans des moments pareils :
— Si vous restez, l'autre va venir.
— Il va venir parce que vous l'avez appelé.
— Et sur la même expiration, il demanda :
— Pourquoi êtes-vous venue habiter rue du Haut-Pavé ?
— Lentement, il s'éloignait d'elle. Et plus il s'éloignait, plus elle avait peur. Elle regarda vers la grande porte que la lampe rose n'éclairait pas, la porte qui donnait sur le palier, la porte qu'on avait copiée sur une porte de Cassandre.
— Lédiguer circulait dans la zone ombreuse, sans bruit. Elle pensa : « Je regarde un assassin. » Elle comprit pourquoi elle avait eu moins peur de Tony, qu'elle considérait aussi comme un assassin, mais qui

en avait la tête. Lédiguer avait joué avec le petit taureau, s'était rasé avec le petit rasoir, avait fait des poèmes avec les stations de métro. Il s'instruisait le soir. Il était sûr comme un guide de montagne.
— Il va sonner, dit la voix, du bout de l'ombre. On ne lui répondra pas. Il descendra chez la concierge. Vous lui avez parlé. Ici, c'est une vraie maison où l'on sait qui entre et qui sort. Il remontera. Je peux vous étouffer sous des serviettes pour vous empêcher de crier. Mais vous l'attendez d'un instant à l'autre, et si je le rencontre dans l'escalier, c'est lui qui crier. J'ai trop marché aujourd'hui. Pourquoi êtes-vous venue habiter rue du Haut-Pavé ? Pourquoi ne m'avez-vous jamais regardé ? Vous ne m'avez regardé qu'une fois, le jour où j'ai donné du lait au petit chat. Pourquoi avez-vous appelé ce type ? Pourquoi m'avez-vous rencontré, cette nuit, dans l'escalier ? Sans vous, je pouvais m'en sortir.
— La voix se rapprochait. Lédiguer réapparut, rose par le cône de la lampe. Décidément, il était ridicule, en rose. Il y avait de la fibre dans ses vêtements. Son pantalon grossissait démesurément la marque d'un genou osseux. « Qu'est-ce que je fais dans cette histoire ? » pensa Sophie.
— Sans vous, murmura-t-il, j'aurais essayé de lutter, de la réformer, de lui apprendre. Je l'ai laissée couler comme une pierre. Le dimanche, je ne voulais plus me pro-

mener avec elle. J'avais peur que vous nous rencontriez. Quelquefois je criais, uniquement pour que vous m'entendiez et que vous sachiez que je n'aimais pas cette femme, que je la jugeais, que j'étais plus près de vous que d'elle. Quand vous avez été malade, j'ai proposé à la concierge de vous prêter mon livre d'Alexis Carrel. Vous auriez su que j'étais instruit. Marie l'avait taché. Il y avait une grosse tache d'huile sur la couverture.
— Il s'arrêta devant elle. Sophie, du bout du doigt, suivait les rainures du velours.
— Ces derniers jours, je ne la regardais plus. Mon regard passait à travers elle. Vous veniez de rentrer, toute bronzée. Et vous ne me regardiez pas non plus.
— Quand elle eut son visage à deux pouces du sein, elle pensa : « Il est plus répugnant que Tony. » Elle ne résistait pas aux deux mains dures qui lui bloquaient les poignets contre le velours du divan.
— Vous avez bien été obligée de faire attention à moi, murmura-t-il. Il riait avec les coins de la bouche baissés, comme quelqu'un qu'on regarde rire la tête à l'envers. Il sentait l'alcool. Elle eut plus honte encore que peur.
— Je pensais à vous quand je l'ai tuée. Tout ce dimanche-là, j'avais pensé à vous. Elle m'avait acheté une cravate. Une cravate horrible. Elle voulait qu'on aille boire un verre, sur le boulevard Saint-Michel, à la terrasse. En montrant ses cuis-

ses, comme d'habitude, nue sous sa combinaison, et moi avec la cravate. Elle a pleuré. Elle m'a dit : « Tu as honte de moi. » Ce que je vous ai raconté cette nuit sur le frère, c'est vrai. J'avais rendez-vous avec lui. Je suis parti à sept heures. Pour moi, le frère était l'image de la sœur. Elle ne buvait pas, elle. Mais tout ce soir-là, quand je commandais de nouveaux pastis pour cette petite frappe, j'avais l'impression que c'était elle que je saoulais, et que c'était elle qui vomirait. Au Petit-Drille, je lui ai pris son couteau, seulement, je ne lui ai pas rendu. Sur le banc du quai, ce n'est pas lui, c'est moi, qui me suis levé pour aller chercher des cigarettes. Oui, j'avais pu pas mal. J'étais dans l'état où on n'accepte plus. Je ne suis pas monté pour la tuer mais pour la battre, la trainer par les cheveux, la trainer jusqu'au banc, l'amalgamer à Tony, leur collier mes billets de banque dans la figure, leur dire : « Allez-vous-en, vous faites la « paire ». Elle s'est soulevée sur le lit. Est-ce que ça a été sa façon de me regarder ? Une façon tendre. J'ai entendu vos pas, au-dessus, et un autre pas qui se mélangeait au vôtre. Il est plus facile de tuer une femme qu'un chat. C'est fait avant qu'on s'en aperçoive. Votre godaureau a eu le temps de sortir. Je ne l'ai pas vu. Je courrais. Je ne me rappelle plus rien. Les idées me sont revenues sur le quai. J'avais tué avec le couteau de Tony. Il suffisait de faire monter

le propriétaire du couteau. Quand j'ai vu que le banc était vide... C'est à ce moment-là que j'ai compris que j'avais tué.
— Il lâcha les poignets de Sophie, se redressa.
— Je lui aurais dit : « Ta sœur te demande. Elle va te le donner, ton argent. Je vous rejoins tout de suite. Je vais chercher un litre. » Et j'aurais couru les bistros en disant : « Vous n'avez pas vu Tony ? » Pendant ce temps-là, il patageait, là-haut, dans le sang. Il y avait les lettres. Il y avait ses gueulantes dans les bistros. Je serais sorti tout neuf. On ne croit pas un triquard, on croit un honnête homme. Seulement, pour être deux, il fallait le triquard. Je l'ai cherché toute la nuit. J'avais retrouvé sa trace d'abord dans un bistro du quai de Béthune qui était en train de fermer. Et puis l'espoir s'en allait avec les horloges qui sonnaient. Ils savent. Ils ont des médicaments pour ça, des chimistes. Le manche du couteau était en bois, je savais qu'on ne retrouverait pas mes empreintes. Mais je savais qu'on établirait l'heure de la mort. Quand le jour s'est levé, c'était bien moi l'assassin.
— Sa main s'abattit de biais sur le visage de Sophie. Elle souffla. Sa tête s'était enfoncée dans le coussin. Ça ne lui avait pas fait très mal.
(A suivre.)



POUR DES PRIX AVANTAGEUX

en lustrerie et appareils électriques

la bonne adresse



Vuilliomonet
 & C^{es}.A
ELECTRIQUES
 INSTALLATIONS NEUCHÂTEL

Tout pour une
bonne choucroute garnie

Tous les samedis : **tripes cuites**

VUITHIER TEL. 51068
 BASSIN 2
 BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Offre à saisir
DUVETS

neufs, remplis de mi-duvet, gris, léger et très chaud, 120x160 cm., 40 francs; même qualité 140x170 cm., 50 fr. Port et emballage payés. — W. Kurth, avenue de Morges 70, Lausanne. — Tél. (021) 24 66 66 ou 24 66 86.

Poussette

grenat, à vendre. G. Perret, chemin de l'Orée 9, Neuchâtel. Tél. 5 20 31.



**LA PLUS FORMIDABLE
 VENTE DE CHAUSSURES
 DU CANTON**

Une énorme masse de chaussures est mise en vente
 Rabais sensationnels - Coup de balais fantastique

VOYEZ NOTRE VITRINE SPÉCIALE
 VISITEZ NOTRE EXPOSITION SANS OBLIGATION D'ACHAT

DES PRIX INCROYABLES - DES OCCASIONS INOÛTES

Une gigantesque muraille de chaussures soldées
 vous attend à l'intérieur du magasin

J. Kurth S.A.

Seyon 3 - NEUCHÂTEL

(Autorisation du département de police dès le 15 janvier 1955)



Vente de Soldes
 20% 30% 40%

10%

Prestige de la qualité Frey joint à l'avantage de prix sans précédent. Complets, manteaux, pantalons et vestons pour messieurs et garçons sont autant d'aubaines dont vous voudrez profiter. Dans votre intérêt, voyez d'abord chez



Autorisé par le département de police du 15 janvier au 3 février 1955 inclus

2, faubourg du Lac
 Neuchâtel

Où acheter une radio ?



seulement chez le spécialiste

Nous vous livrons les modèles aussi avec OTC

- au comptant
- à crédit
- ou avec automate (20 cts. ou 1 fr.)

Sans engagement de votre part nous vous donnons tous les renseignements désirés.

Radio Automaten AG.

BERNE
 Laupenstrasse 3
 Téléphone (031) 2 88 97



UN BRILLANT OU PIERRE COULEUR



E. Charlet
 HORLOGERIE BIJOUTERIE (sous le traité) NEUCHÂTEL
 BAGUES brillantes modernes de 300 à 600 fr.

AVANTAGEUX

Civet de chevreuil
 Fr. 2.70 le ½ kg.
LEHHERR frères



FABRIQUE DE TIMBRES
LUZ-BERGER & Beau-Arts 17, NEUCHÂTEL

Telephone 5 16 45

SOLDÉS

(autorisés par le département de police du 15 janvier au 3 février)

Fourrures

Gros rabais

Fourrures MASUR

Château 19 PESEUX Tél. 8 14 73



Tous les combustibles
COMBE VARIN S.A.
 Bourgogne 4 — Tél. 8 24 12

Rôti de veau roulé
 très avantageux
 Boucherie Gutmann
 Premier-Mars

**Brrr !... mettez donc ce froid de côté pour l'été !
 Jusqu'à 50 % de rabais sur nos frigos General Electric et Elan !**

... et ce uniquement sur des armoires frigorifiques neuves, de modèles récents et garanties 5 ans — De 85 à 360 litres de contenance — Larges facilités de paiement — Dès Fr. 32.- par mois

En vente chez **NOVELECTRIC S.A. GENÈVE** — Rue Céard 10 — Tél. (022) 25 65 80

Soldes du 15 au 28 janvier 1955

Nos articles et nos documents d'actualité

Les activités indirectes du Kominform

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Onze organes de propagande

A l'heure actuelle, les organes principaux de la propagande rouge indirecte, exercée à l'Occident, sont au nombre de onze. A savoir : le Conseil mondial de la paix, la Fédération mondiale des syndicats, l'Organisation mondiale des étudiants, l'Organisation mondiale des jeunes démocratiques, la Fédération internationale démocratique féminine, l'Union internationale des juristes démocratiques, la Fédération mondiale des hommes de science, la Fédération internationale des enseignants, l'Organisation mondiale des journalistes, l'Organisation internationale des diffusions radio-phoniques et la Fédération internationale d'anciens résistants.

Veiller la nostalgie de la paix

Le Conseil mondial de la paix a pour mission essentielle d'éveiller et de maintenir dans les pays occidentaux la « nostalgie de la paix », à l'aide de la presse, des congrès, des discours et des « colombes » symboliques, dues à Picasso. Tout cela afin de conduire les classes cultivées et les masses ouvrières dans la direction indiquée par le Kominform et devant servir les objectifs de la politique étrangère de l'U.R.S.S.

La Fédération mondiale des syndicats — qui a son siège central au palais Cobourg, dans le 1er arrondissement de Vienne — s'occupe, de son côté, de fomentation des grèves industrielles, là où elles sont licites, c'est-à-dire dans les pays de l'Ouest. Elle compte 15 millions 400,000 affiliés. La participation de la France se chiffre par 1 million 300,000 et celle de l'Italie par 3 millions 500,000 ouvriers.

Travail de sappe dans la jeunesse...

L'Organisation mondiale des étudiants est destinée à travailler dans les milieux étudiants des universités et écoles secondaires, selon les directives émanant du Kominform. Elle publie, à leur usage, de nombreuses brochures et affiches et fait paraître en anglais un périodique, « World Student News », distribué à titre gratuit et diffusant, entre autres, les thèses du marxisme-léninisme.

L'Organisation mondiale des jeunes démocratiques met sur pied, dans divers pays, des « journées d'études » et des « festivals des jeunes », auxquels sont invités gratuitement des délégués provenant de l'Ouest. Il est superflu d'ajouter que cette association sert aussi d'instrument à la propagande rouge.

... et dans les milieux intellectuels

Cela s'applique également à la Fédération internationale des enseignants, dont les vastes possibilités d'action n'ont pas besoin d'être soulignées. Les femmes ne sont pas oubliées par le Kominform. Elles sont groupées dans la Fédération internationale féminine, qui se distingue par une vive activité, exercée dans les pays de l'Occident et organisée aussi des « journées d'études », consacrées à la diffusion d'idées et de slogans d'origine moscovitaire. L'Organisation mondiale des journalistes est orientée d'ailleurs vers un objectif semblable et l'importance de son rôle de propagande est évidente.

Paracommunisme

Il faut toutefois discerner parmi les organisations du même genre une catégorie particulière. Leur caractère paracommuniste est beaucoup plus discret, leur prétendue indépendance plus accentuée, tandis que l'inspiration « kominformiste » y est rendue moins visible. A ce groupe d'institutions « progressistes » appartiennent, hormis la Fédération internationale d'anciens résistants, l'Union internationale des juristes démocratiques et la Fédération mondiale des hommes de science.

La première a son siège central à Bruxelles et la seconde à Londres. Cette dernière vient d'élire un comité spécial, chargé de lutter contre le perfectionnement d'armes

thermo-nucléaires. Il se compose de médecins, de physiciens et de chimistes. Leur activité s'exerce cependant dans une seule direction — celle de l'Ouest — comme si l'U.R.S.S. n'était nullement préparée à une guerre bactériologique, chimique et atomique.

La plupart de ces organisations, directement ou indirectement « kominformistes » furent obligées souvent de transférer d'un pays dans l'autre leurs quartiers généraux. Celles qui sont le plus compromises ont leur siège central dans les pays satellites ou bien dans le secteur soviétique de Vienne. C'est là que se trouvent, en effet, les bureaux du Conseil mondial de la paix, de la Fédération mondiale des syndicats, de celle des enseignants et celle d'anciens résistants, ainsi que l'Organisation mondiale des journalistes.

A Prague sont installées les centrales de l'Organisation mondiale des étudiants et de l'Organisation internationale des diffusions radio-phoniques, tandis que les jeunes démocratiques ont leur secrétariat à Budapest. Par contre, la Fédération internationale démocratique féminine s'est fixée à Berlin-Est.

C'est à Bucarest que se nouent tous les fils

Toutes les organisations dont nous venons de parler ont cependant un centre directeur commun. Il a son siège à Bucarest et s'appelle Kominform. Au secrétariat général de cet organe de « guerre froide » se trouvent d'ailleurs des représentants attirés de chacune d'elles, dont la tâche consiste à assurer la liaison. C'est là que sont élaborés les programmes d'action, et c'est de Bucarest que les organisations mentionnées reçoivent des ordres secrets et des suggestions confidentielles, ainsi que les fonds nécessaires.

M. I. CORY.

Sur les rives de la Limmat

UNE EXPOSITION D'ART ETRUSQUE

Notre correspondant de Zurich nous écrit :

Samedi s'est ouverte au « Kunsthaus » de Zurich une exposition d'art et de culture étrusques qui fera date dans les annales des manifestations de ce genre ; en effet, jamais encore une exposition de cette importance n'avait été consacrée à l'histoire et à la civilisation étrusques ni en Suisse, ni dans aucun autre pays du monde. Les organisateurs, qui ont travaillé pendant de longs mois, ont réussi à réunir près de 460 œuvres appar-

tenant à une culture qui, aujourd'hui encore, s'entoure d'un profond mystère. La présidence d'honneur de cette exposition est assurée par M. Luigi Einaudi, président de la république italienne, et M. Max Petitpierre, président de la Confédération suisse ; dans le comité d'honneur figurent de nombreux personnalités jouissant d'une notoriété européenne.

Que sont les Etrusques ?

Mais au fait : que sont les Etrusques ? D'où sont-ils arrivés ? Quels

en sont les antécédents ? A en croire Hérodote, ils seraient venus de Lydie, d'où une famine les aurait chassés ; leurs expéditions de piraterie les auraient amenés jusqu'en Italie. Quoi qu'il en soit, les premiers rois de Rome furent des Etrusques, qui avaient un esprit de colonisation très développé ; c'est ainsi qu'ils colonisèrent l'Italie (du VIIIe au IIIe siècle avant J.-C.). Ce furent des constructeurs de villes tout à fait remarquables.

Voici encore ce que dit notamment l'encyclopédie Quillet : « L'origine des Etrusques est inconnue ; ils semblent être de race aryenne, venus de l'Asie Mineure par mer vers le IXe siècle avant J.-C. Ils conquièrent l'Etrurie, la Campanie et, à certains moments, le Latium. Peu nombreux, ils établissent des villes fortes qui surveillaient les pays, formant entre elles des confédérations, mais indépendantes. Leurs principaux centres furent Clusium, Volaterrae, Vulturni, Veii, Pérouse, Caere. Ils cultivèrent et assainèrent le sol, travaillèrent les métaux : cuivre, fer, or et argent, fabriquant des coffres, des bijoux et des vases ; mais les vases dits étrusques sont grecs en réalité... Leur religion était sombre et terrible, peuplée de génies malfaisants qui persécutaient les morts, lesquels revenaient sur la terre harceler les vivants. Pour les apaiser, les Etrusques leur faisaient des sacrifices humains. Ils enterraient les morts dans des chambres sépulcrales ornées de fresques. Battus par les Latins, les Samnites, les Gaulois, ils finirent, après d'âpres luttes, par être réduits à l'état de vassalité par les Romains vers 300 avant J.-C. Ceux-ci, aux origines de Rome, furent certainement battus par les Etrusques, qui leur imposèrent plusieurs de leurs lois. »

Une leçon de choses aux enseignements incomparables

Ces quelques lignes permettent de se faire une idée approximative de l'histoire étrusque, bien que celle-ci soit loin d'être connue à fond et garde encore de nombreux secrets. Quoi qu'il en soit, l'exposition du « Kunsthaus » sera pour beaucoup comme une révélation et une leçon de choses aux enseignements incomparables précieux. Ce qui surprend le visiteur, c'est la perfection de forme et de dessin de nombreux objets exposés, sans parler d'une vivacité de couleurs tenant du paradoxe ; que l'on y songe : il y a là des œuvres d'art vieilles de 2400 ans et que l'on dirait créées d'hier ! Unes funéraires richement décorées, statues de bronze et de terracotta, vases ornements, bijoux d'or et d'argent, figures plastiques, têtes d'expressions saisissantes, dessus de sarcophages, armes, fragments de frises ayant résisté aux outrages des siècles, tout cela forme un ensemble singulièrement fascinant parce qu'évocateur d'une civilisation qui eut son époque de gloire.

A signaler encore la reconstitution d'un tombeau orné de peintures murales authentiques que l'on a réussi à détacher des parois d'une chambre sépulcrale qui fut construite quelque 500 ans avant notre ère.

Selon l'ordre chronologique

J'ajouterais encore que l'exposition comprend quatre parties composées selon un point de vue chronologique : 1. La tradition méditerranéenne et l'influence de l'est sur la première époque de la culture étrusque ; 2. L'époque archaïque et ses rapports avec l'art grec-ionique ; 3. Les écoles locales et l'influence de l'art grec ; 4. La période hellénique. Mais il est évident que cette distribution n'a qu'un caractère purement schématique. Un fait certain : aucun musée, pas même en Amérique, ne peut donner une image aussi complète de la culture et de la civilisation étrusques que l'exposition du Kunsthaus, qui constitue une véritable anthologie.

Le 15 janvier, la presse avait été aimablement conviée à une visite avant la lettre, l'ouverture officielle n'ayant eu lieu que l'après-midi au théâtre municipal en présence d'une assistance très nombreuse, qui entendit plusieurs allocutions de circonstance.

J. Ld.

Radio-Europe I, récemment installé en Sarre, jouait des tours à Cointrin

Notre correspondant de Genève nous écrit :

Il y a quelques jours, on s'apercevait à l'aéroport de Cointrin que le nouvel émetteur Radio-Europe I, installé en Sarre, intervenait de façon fâcheuse dans les émissions du radiophare de notre aéroport intercontinental. Les postes se contaminaient l'un l'autre.

Donc, évidemment, plus que des inconvénients, mais éventuellement même quelque danger pour les avions qui sont guidés par les émissions du radiophare de Cointrin.

Heureusement, tout a été remis dans l'ordre. Avisés de la chose, les préposés au poste de Radio-Europe ont immédiatement modifié, en effet, sa longueur d'ondes.

Mais ceux-ci, pour autant, ne se sont pas vus au bout de leurs peines. Ils ont même dû changer encore, à plusieurs reprises, sa fréquence, le poste Radio-Europe I ayant, lui, alors, successivement à ceux de Radio-Luxembourg, puis de Norvège et de Danemark. Celle qu'ils ont choisie maintenant risque même de le mettre en conflit avec celui, britannique, de Droitwich !

Ed. B.

Du simple MAL DE TÊTE à la plus VIOLENTE DOULEUR

Kafa soulage en quelques instants. Ne renfermant aucun hypnotique, calme sans déprimer. Indiqué contre les douleurs les plus tenaces, quels qu'en soient la cause, le siège ou l'ancienneté.

Se fait en

POUDRES et en DRAGÉES

La boîte Fr. 1,60

Dans les pharmacies et drogueries



POUDRES et DRAGÉES

Kafa

procurement allant et bien-être.

A TRAVERS LE MONDE

JAPON

Tokio désire reprendre sa place en Asie

TOKIO, 20. (Reuter). — M. Shigemitsu, ministre japonais des affaires étrangères, a déclaré que le Japon voulait collaborer à la reconstruction de l'Asie. « L'Asie est un terrain favorable aux mouvements subversifs. Car l'effort grandissant vers l'indépendance de millions d'être humains qui vivent dans une misère extrême crée une fermentation. Nous espérons qu'il nous sera permis d'apporter notre contribution pratique à l'œuvre de redressement de l'Asie. Nous attachons une grande importance à cultiver des relations amicales avec toutes les nations asiatiques. »

M. Shigemitsu a ajouté que le Japon désirerait renouer ses relations avec l'Union soviétique, telles qu'elles l'étaient avant la guerre, car il désire cultiver l'amitié de toutes les nations sans se soucier de leur idéologie.

Quant à la Chine continentale, « la situation est beaucoup plus compliquée. Pour le moment, nous favoriserons notre commerce avec la Chine dans les limites de nos engagements internationaux. »

ETATS-UNIS

La commission d'enquête Mc Carthy désormais présidée par un démocrate

WASHINGTON, 20. (Reuter). — La commission d'enquête du Sénat, qui fut présidée en son temps par le sénateur Mc Carthy, et qui fit beaucoup parler d'elle, a vu, mardi, sa présidence passer à un démocrate, en la personne de M. John McClean. Ce dernier a immédiatement déclaré que la procédure pour l'interrogatoire des témoins sera modifiée.

Le nouveau président a ajouté qu'il n'interrogera aucun témoin sans la présence d'un autre membre de la commission. Auparavant, sous la présidence de Mc Carthy, le président pouvait procéder seul à de tels interrogatoires.

M. Stassen pour la baisse des tarifs douaniers

WASHINGTON, 20. (Reuter). — M. Harold Stassen, administrateur de l'aide à l'étranger, s'est prononcé, mercredi, devant la commission des finances de la Chambre des représentants, en faveur du projet de loi prolongeant de trois ans la validité de la législation sur les accords commerciaux, autorisant le président Eisenhower à réduire pendant cette période, certains tarifs douaniers de 15 %.

M. Stassen a exprimé l'avis que les Etats-Unis devraient réduire les taxes douanières sur les produits venant de nations amies, pour contrecarrer l'augmentation de l'activité économique des pays communistes.

FRANCE

La grève des douaniers mécontente les commerçants et les industriels

PARIS, 20. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

La grève du zèle des douaniers provoquée de toutes parts des manifestations dans les milieux commerçants. Elle continue sans que le ministère des finances semble se préoccuper outre-mesure. Les gabous persistent à appliquer à la lettre les règlements valables à une époque où le travail était loin d'atteindre le volume actuel.

Les groupements de transitaires, les Chambres de commerce estiment que le gouvernement devrait rapidement satisfaire les revendications des agents de l'administration des douanes, si celles-ci sont justifiées, et pensent que, si elles ne le sont pas, les pouvoirs publics devraient intervenir au plus vite pour mettre fin à l'aspixie qui menace l'industrie et le commerce du pays.

ALLEMAGNE DE L'EST

Le maréchal Schörner libéré par les Russes

BERLIN, 20. (Reuter). — Selon l'agence A.D.N. de l'Allemagne orientale, les Russes ont libéré l'ex-maréchal allemand Ferdinand Schörner. Cette agence publie le texte d'une lettre de Schörner au gouvernement soviétique dans laquelle l'ex-maréchal exprime ses remerciements pour sa libération intervenue à Noël 1954.

Cet officier, âgé de 64 ans, avait été promu maréchal le 5 avril 1945. Il était ministre de la guerre dans les derniers jours de la guerre. Son groupe d'armée a combattu à l'est jusqu'à la capitulation des Allemands. Schörner s'enfuit en Bavière à bord d'un appareil à une seule place pour ne pas être fait prisonnier par les Russes. Il fut capturé le 15 mai 1945 par les Américains au Tyrol et remis aux Russes.

Selon l'agence A.D.N., l'ex-vice-amiral Voss fut également libéré en même temps que lui.

Toujours plus vite, toujours plus vite

La S.N.C.F. va procéder du 11 au 14 janvier, entre Morcenx et Lamothe, sur la ligne de Dax à Bordeaux, à des essais ayant pour but de déterminer les possibilités exactes du nouveau type de motrice électrique BB-9004. Les expériences porteront notamment sur la résistance de la voie, le comportement des engrenages de la machine et la prise de courant sur la caténaire à des vitesses de près de 200 kilomètres à l'heure. Selon les résultats qui seront obtenus, la S.N.C.F. entreprendra ensuite de nouveaux essais de vitesse au cours desquels l'allure record de 243 kilomètres à l'heure atteinte entre Dijon et Beaune par la machine CC-7121 sera probablement dépassée. On espère arriver à près de 300 kilomètres à l'heure.

(La machine BB-9004 a été construite en 1952. Longue de 16 m. 20, elle a une puissance de 4320 CV et un poids total de 80 tonnes. Elle a été conçue pour remorquer à 140 kilomètres à l'heure des convois pesant 900 tonnes. Elle a des possibilités très supérieures que l'on va bientôt connaître avec exactitude.)

CHRONIQUE DE L'AIR

La Suisse manque de pilotes

En 1954, avec ses 28 appareils, la Swissair a transporté environ 520,000 passagers. Notre compagnie suisse de navigation aérienne emploie 180 pilotes, dont une vingtaine d'étrangers. L'engagement de ces derniers a suscité des remous dans l'opinion publique, aussi désirons-nous, en ce moment décisif pour l'aviation neuchâteloise, revenir sur ce sujet.

Suivant le développement croissant de l'aviation, la Swissair envisage pendant ces prochaines années d'engager annuellement une quarantaine de nouveaux pilotes (personnel volant atteint par la limite d'âge, fréquence accrue sur certaines lignes, ouverture de nouvelles lignes, achat de nouveaux appareils). La Suisse pourrait-elle fournir ce contingent ou, au contraire, devra-t-elle continuer à recourir à l'étranger ? Tel est le problème à résoudre.

Pilotes militaires et pilotes civils

Dans notre pays, le principal fournisseur de pilotes de ligne est l'armée, qui forme annuellement une soixantaine de pilotes. Il est clair que, de ce contingent, tous ne désirent pas entrer à la Swissair. De plus, un pilote militaire même excellent, ne devient pas nécessairement un bon pilote commercial. A part leur capacité commune de savoir décoller et atterrir, les pilotes de guerre et les pilotes de transport ne se ressemblent guère.

Certes, l'aviateur militaire sait voler. On a développé en lui le sens du vol ; mais ce que l'on demande encore à un pilote professionnel de transport, c'est l'esprit calme et pondéré, capable d'évaluer soigneusement tous les éléments dont dépend son vol et, l'ayant fait, de décider lui-même, sans recourir à un chef d'escadrille. Il est responsable de la conduite à bon port de son avion et de son contenu, il doit respecter un horaire, savoir voler sur de longues distances sans visibilité, en se fiant à ses instruments.

Ces qualités indispensables de l'aviation commerciale, un pilote militaire ne les acquiert pas toujours. Ainsi, à la Swissair, 16 % à 17 % des candidats, brevetés militaires, échouent à l'examen de vol sans visibilité et doivent renoncer définitivement à la ligne. La Swissair se voit donc contrainte, pour assurer son trafic avec un maximum de sécurité, de chercher à l'étranger le personnel qualifié que notre pays ne peut fournir en assez grand nombre.

Comment combler cette lacune ?

Elle cherchera à combler cette lacune en engageant maintenant déjà des pilotes sportifs qualifiés, ayant accompli avant leur 28e année au moins 200 heures de vol en solo. Il y a là, pour notre jeunesse, une voie intéressante. L'aviation militaire, de son côté, fait grand cas de

l'aviation sportive, au point de lui confier, dans le cadre de l'instruction préparatoire, la formation élémentaire des jeunes gens comme pilotes. Pour 50 fr. (vol à moteur) et 25 fr. (vol à voile) les clubs d'aviation conduisent les jeunes gens jusqu'à leurs premiers brevets civils.

En ce qui concerne le Club neuchâtelois d'aviation, une cinquantaine de jeunes gens ont pu se familiariser avec l'aviation au cours de ces dernières années, et une vingtaine de membres du C.N.A. ont été ou sont encore pilotes militaires. De plus, en cas de conflit, les pilotes sportifs représentent une valeur non négligeable : le pilotage des avions de liaison pourrait leur être confié, libérant ainsi nombre d'aviateurs militaires formés au combat.

L'importance des clubs d'aviation dans chaque région du pays

C'est dire l'importance pour chaque région de notre pays d'avoir des clubs d'aviation. La Confédération vient de mettre en vente ses Bücker d'écolage, et le Club neuchâtelois d'aviation a pu en acquérir un, grâce à la générosité de particuliers. Cette machine sera utilisée pour l'écolage élémentaire, le perfectionnement et le vol acrobatique. Un biplace S-21, est à la disposition du groupe de vol à voile, excellente machine permettant aussi bien l'écolage que le vol de performance et les vols de passagers.

C'est donc avec un matériel excellent que le Club neuchâtelois d'aviation va pouvoir organiser son école au Prés d'Areuse, car personne de sensé ne peut prétendre interdire à notre jeunesse la pratique d'un sport admirable et la formation de base d'une carrière dans laquelle tant de Suisses portent bien au-delà de nos frontières la réputation de notre pays.

R. J.

Le résultat de la collecte du 1er Août 1954

Le comité suisse de la Fête nationale communique que le produit net de l'appel du 1er Août 1954 a atteint 1,083,000 fr. Ce montant correspond à une diminution de 60,000 fr. par rapport à l'année précédente. Le produit net de l'appel sera attribué directement à des jeunes gens et jeunes filles, sous forme de bourses d'apprentissage, par les soins de Pro Juventute.

L'auto-stop interdit aux militaires

BERNE, 19. — Une ordonnance du département militaire fédéral interdit aux militaires en uniforme de pratiquer à l'égard des conducteurs civils de véhicules à moteur, l'auto-stop. Les demandes d'aide à la suite d'accidents sont naturellement exception.

CONSTIPATION 1 GRAIN DE VALS Régularise doucement les fonctions digestives et intestinales



Pour petits et grands enfants, l'un des plaisirs favoris de l'hiver est d'ériger un bonhomme de neige, à nul autre pareil.

Lors de ces ébats en plein air, donnez en guise de provision et en même temps de préventif contre les rigueurs de la saison, le véritable SUCRE DE MALT WANDER. Il agit de façon expectorante et adoucissante.

VOTRE APÉRITIF « AMER MOUSSEUX » PORRET



PANORAMIQUE

dès ce soir à 20 h. 30
Samedi, dimanche :
matinées à 15 heures

moins de 18 ANS non admis

Une alerte comédie
d'YVES MIRANDE
Musique : V. SCOTTO

JEAN TISSIER DUVALLES - ARMAND BERNARD - MILLY MATHIS DANS UNE AUDACIEUSE «FRIPONNERIE» CE «COQUIN» D'ANATOLE

UNE CROUSTILLANTE «POLISSONNERIE» QUI DÉCHAÎNE L'INEXTINGUIBLE FOU RIRE!

17.30 Samedi et dimanche FRANK VILLARD dans LA TAVERNE DES PASSIONS

LE FILM D'UN RÉALISME EXTRAORDINAIRE

Annonces classées

(Suite de la deuxième page)

OFFRES D'EMPLOIS

Cuisinière-ménagère

capable, et d'initiative est demandée pour ménage très soigné de trois personnes (adultes). Secondée par femme de ménage. Bon salaire. — Prière de faire offres en indiquant références, sous chiffres A. L. 221 au bureau de la Feuille d'avis.

Décolleteur

Fabrique importante de la région cherche un bon ouvrier spécialisé sur le fin décolletage de précision pour horlogerie, entrée tout de suite ou pour date à convenir. Place stable et bien rétribuée.

aide-décolleteur

Ouvrier consciencieux est demandé pour le contrôle des machines et du décolletage d'horlogerie. — Entrée tout de suite ou pour date à convenir, place stable. — Adresser offres manuscrites avec copie de certificats sous chiffres P. 1303 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Importante entreprise industrielle à Aarau cherche

jeune employée de commerce diplômée

de langue allemande, capable et habile, ayant de très bonnes connaissances de la langue et de la sténo française. Faire offre manuscrite détaillée avec âge, prétentions, certificats, références et photographie sous chiffres P. 26072 On à Publicitas, Aarau.

Dans famille de deux personnes, habitant grande propriété, à une heure au sud de Londres, on demande une

JEUNE FILLE

d'environ 20 ans, bien élevée, pour aider à quelques travaux aux côtés d'une femme de chambre et d'une cuisinière. Possibilité d'apprendre l'anglais, congés réguliers, vie et salaire agréables, voyage payé aller et retour après un séjour d'une année. Faire offres en envoyant photographie et références sous chiffre P 1319 N à Publicitas, Neuchâtel.

Grande maison d'ameublements de Neuchâtel cherche, pour fin mars ou pour date à convenir,

employé de bureau

de bonne présentation, si possible au courant de la branche. Connaissance approfondie du français exigée. Adresser offres avec photographie, curriculum vitae, certificats et prétentions de salaire, sous chiffres X. R. 179 au bureau de la Feuille d'avis.

CLUB DE TENNIS DE NEUCHÂTEL cherche

gardien-concierge

pour l'entretien des courts. Exploitation du tea-room. Logement gratuit à disposition. — Demander l'adresse du No 241 au bureau de la Feuille d'avis.

La Compagnie des Tramways de Neuchâtel engagerait au plus tôt

2 mécaniciens - électriciens

1 tôlier en carrosserie

Candidats qualifiés et sérieux, si possible pas au-dessus de 25 ans et désirant se créer une situation stable, sont priés d'adresser leurs offres avec copies de certificats, photographie et livret militaire au Service de la traction et des ateliers.

Importante entreprise commerciale cherche, pour ses bureaux à Pratteln près Bâle, une

STÉNODACTYLO

de langue maternelle française, ayant de bonnes connaissances de l'allemand et capable de traduire d'allemand en français. Excellente occasion de se perfectionner dans l'allemand. Prière de faire les offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et indication des prétentions de salaire sous chiffres R. 2550 Q. à Publicitas S. A., Bâle.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

serruriers - soudeurs

et

serruriers - tôliers

Places intéressantes et stables pour ouvriers qualifiés. — Nous engagerions également tout de suite ou dès le printemps

apprentis serruriers - constructeurs

Excellentes possibilités d'apprendre toutes les particularités du métier vu le très vaste programme de fabrication de l'entreprise. — S'adresser à MAX DONNER & Cie S. A., Constructions métalliques, Portes-Rouges 30, Neuchâtel.

On demande

POUR TOUT DE SUITE personnes consciencieuses

et facilement disponibles pour distribution par secteurs dans les boîtes aux lettres. Se présenter au Bureau d'adresses, place de la Gare 6 (rez-de-chaussée de l'Hôtel des Alpes).

Imprimerie de moyenne importance cherche

opérateur linotypiste

ou, éventuellement demi-opérateur. — Faire offre sous chiffres AS 60.772 N aux Annonces Suisses «ASSA», Neuchâtel.

On cherche, pour hôtel-restaurant de passage, une

jeune fille

comme sommelière. Débutante acceptée, nourrie et logée. Gain de 400 à 500 fr. par mois. Vie de famille. Entrée tout de suite ou pour date à convenir. S'adresser à A. Mertenat, hôtel du Jura, Soyhières. — Tél. (066) 3 01 10.

On cherche un

garçon

qui fréquente encore l'école. Occasion d'apprendre l'allemand. Bonne pension et vie de famille assurées. Offres à Fritz Häusermann, Merzlingen près Nidau. Tél. (032) 7 32 72.

On cherche un

garçon

pour le magasin et pour aider au ménage. Bon salaire. Vie de famille. Faire offres à F. Moser, comestibles, les Allées 16, la Chaux-de-Fonds.

On cherche tout de suite une jeune

sommelière

connaisant bien le service (extraite de cinéma). Offres à Mme Hauser, café-dancing du Casino, Fleurier (Neuchâtel). — Tél. (038) 9 11 30.

Je cherche

FILLE D'OFFICE

S'adresser au restaurant Strauss. Tél. 6 10 83.

NURSE

diplômée, ayant des connaissances de laboratoire et de dactylographie, français, allemand et italien, cherche place auprès de médecin, pour marmars ou époque à convenir. — Faire offres en indiquant conditions d'engagement sous chiffres P 1349 N à Publicitas, Neuchâtel.

S. O. S.

Jeune homme cherche, pour tout de suite, n'importe quel emploi, travail à la campagne exclu. Prétentions très modestes. Adresser offres écrites à M. L. 238 au bureau de la Feuille d'avis.

Infirmière cherche place de

demoiselle de réception

ou comme gardienne d'enfants. Adresser offres écrites à H. D. 229 au bureau de la Feuille d'avis.

Termineur

entreprendrait 500 pièces par mois de 5" à 8 3/4" ou automatiques. Travail garanti (Vibrographe). — Adresser offres écrites à V. D. 177 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme ayant travaillé dans un garage comme aide-mécanicien cherche place de

chauffeur

sur camion. Possède permis rouge. Adresser offres écrites à S. N. 174 au bureau de la Feuille d'avis.

pour aider au magasin ou auprès de petits enfants, où elle pourrait apprendre le français. Entrée tout de suite ou pour date à convenir. — Offres à E. Mauerhofer, Kirochasse, Neuweg (Berne). — Tél. (031) 69 62 17.

Pour

JEUNE FILLE

de 16 ans, de bonne famille, on cherche place pour le printemps dans gentille petite famille comme aide (demi-pensionnaire). Occasion de se perfectionner dans la langue française et de suivre des cours désirés. Offres à case postale 11, Reinach (Argovie).

APPRENTISSAGES

Importante maison de commerce de Neuchâtel cherche, pour ce printemps, une

apprentie de bureau

Faire offres écrites à N. K. 169 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A ACHETER

Je cherche à reprendre un

MAGASIN

de tabacs-cigares, région Neuchâtel ou Val-de-Ruz. Paiement comptant. Adresser offres écrites à N. A. 234 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS-TRouvés

Trouvé à l'ouest de Saint-Blaise, route de Neuchâtel, un

DIVAN

tombé d'un camion. S'adresser à Charles Ribaux, cantonnier de l'Etat, Saint-Blaise.

A VENDRE INCROYABLE

30 brosses à dents diverses, pour Fr. 15.— seulement par expédition HEWA, Waide 6.

A vendre belles

bottes

d'équitation ou pour motocycliste, No 43. Téléphone 6 44 80.

Beaux œufs

frais du pays à Fr. 3.20 la dz.

Beaux œufs

frais danois à Fr. 3.20 la dz.

STOTZER

Trésor 2 - Tél. 5 13 91

SERVICES DE TABLE 100 gr. argent, livrés directement par la fabrique. — (Paiements par acomptes.) Par exemple, service de 72 pièces = 275 fr., franco de port et de douane. Catalogue gratuit. Fabrique de couverts A. Pasch et Co., Solingen No 220, Allemagne.

REMERCIEMENTS

La famille de feu M. Arthur PERRET, à Travers, profondément touchée par les nombreux messages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil. — Travers, le 19 janvier 1955.

NOTRE SENSATIONNELLE VENTE FIN DE SAISON

est le plus grand événement commercial de l'année, qui permet à des milliers de clients d'acheter nos articles de qualité réputée, à des prix d'un bon marché extraordinaire

"Des prix inouïs pour les petits"

<p>UN LOT CASQUETTES de ski</p> <p>Valeur 7.90</p> <h1>1.-</h1> <p>soldé</p>	<p>UN LOT ROBETTES chaudes, pour fillettes</p> <p>Valeur jusqu'à 10.80</p> <h1>5.-</h1> <p>soldé</p>	<p>UN LOT PÈLERINES guri, pour bébé</p> <p>Valeur 4.90</p> <h1>1.40</h1> <p>soldé</p>
<p>UN LOT DE SESTRIÈRES velourée fantaisie</p> <p>Valeur 15.80</p> <h1>8.-</h1> <p>soldé</p>	<p>NOS FINS DE SÉRIES EN MANTEAUX pour bébé, coupés dans de superbes lainages</p> <p>Valeur jusqu'à 49.80</p> <h1>19.-</h1> <p>soldé</p>	
<p>UN LOT BAS longs, pure laine, toutes pointures</p> <p>Valeur 5.90</p> <h1>2.-</h1> <p>soldé</p>	<p>UN LOT DE CALEÇONS ou CAMISOLES eskimo, pour garçons</p> <p>Valeur 5.90</p> <h1>3.70</h1> <p>soldé</p>	<p>NOS FINS DE SÉRIES EN GANTS et MOUFLES pure laine</p> <p>Valeur 4.90</p> <h1>1.-</h1> <p>soldé</p>

TOUT DOIT SE VENDRE !

A tous nos rayons des occasions formid !

AU LOUVRE

La Nouveauté SA.

NEUCHÂTEL

VENEZ FARFOUILLER SANS TARDER

LES PAPETERIES S. A. SERRIÈRES

cherchent, pour leur laboratoire,

deux jeunes gens

pour le travail d'équipes (âge minimum 18 ans) ;

une jeune fille

pour le travail de jour. Possibilité de faire l'apprentissage d'employé de laboratoire. Date d'entrée à convenir. Adresser offres avec curriculum vitae et certificats scolaires à la direction de l'entreprise.

Notre assortiment en
POISSONS

DU LAC ET DE MER

- Perches - Bondelles - Palées et filets
- Truites du lac et de rivière
- Soles et filets
- Saumon, Cabillaud, Turbot
- Colin entier et en tranches
- Filets de carrelet
- Filets de dorsch et filets de dorsch panés - Merlans
- Harengs fumés et marinés
- Morue salée - Moules - Crevettes

LEHNHERR

GROS FRÈRES DETAIL
Trésor 4 Tél. 5 30 92
On porte à domicile - Expédition au dehors

ANGLAIS

Cours préparatoires aux diplômes de l'université de Cambridge.

1. Lower Certificate in English.
2. Certificate of Proficiency in English.

Les examens auront lieu, à Neuchâtel, le 21 juin et le 13 décembre 1955. Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à

Mlle G. Du Pontet

professeur - licenciée ès lettres

Tél. 5 66 93 - Rialto, Louis-Favre 29 - NEUCHÂTEL

Autocars Fischer

Dimanche

Départ: 8 h. 15



Lac-Noir

Fr. 9.— par personne

Inscriptions - Renseignements

AUTOCARS FISCHER Tél. 7 55 21
ou **RABUS, Optique** Tél. 5 11 38

HENRY QUARTIER

ARCHITECTE

bureau transféré

Chaussée de la Boine 22

(Rialto)

Tél. 5 77 88

BUREAUX

«**SUPERVAX**» et «**OPÉRA**»

transférés

Chaussée de la Boine 22

(Rialto)

Tél. 5 77 88 et 5 66 77

BREVETS D'INVENTION tous pays **EXPERTISES**

Dr W. SCHMID

Ancien élève E.P.F. et de trois universités
Physicien diplômé de l'Université de Lausanne
Ancien expert du Bureau des Brevets
Auteur de l'EXPERTISE finale décisive —
2 volumes en allemand — de la célèbre
affaire P/T.

Adresse PROVISOIRE: Sonviller (039) 4 41 46
Le samedi dès 14 h. 30, Buffet de la Gare,
2me classe, Neuchâtel. — Le mardi dès
15 h. 30, Hôtel de France, la Chaix-de-Fonds,
et sur rendez-vous.

PRÊTS

- Discrète
- Rapides
- Formalités simplifiées
- Conditions avantageuses

Courvoisier & Cie
Banquiers - Neuchâtel

CHAUMONT

LE PETIT HÔTEL

Tél. 7 81 10

PALACE

TEL. 1908
ROBAN PANORAMIQUE

LE PREMIER FILM EN COULEURS DE

MAURICE CHEVALIER

QUI CHANTE

pour vous Mesdames :

« C'EST L'AMOUR, MAIS OUI ! »

et pour vous, Messieurs :

« DEMAIN, J'AI 20 ANS »

dans

J'AVAIS 7 FILLES
une superproduction de
Jean BOYER



Un film aux situations imprévues

- De l'humour !
De l'amour !
- De l'entrain endiable, pétillant de l'ESPRIT français
- Des CHANSONS, et toujours beaucoup de CHARME et de GAÏETÉ

avec

DELIA SCALA
PAOLO STOPPA
PASQUALI

MUSIQUE DE
FRED FREED

DELIA SCALA COLETTE RIPERT ANNEK TANGUY MARIA FRAU MARIA-LOUISA DA SILVA MEMI MEDARD LUCIANA PAOLUZZI

FAVEURS SUSPENDUES

Tous les soirs à 20 h. 30
Samedi, dimanche, mercredi, jeudi, à 15 h.
PASSÉ 20 HEURES, LES PLACES RETENUES NE SONT PLUS GARANTIES

FAVEURS SUSPENDUES

En 5 à 7 SAMEDI, DIMANCHE à 17 h. 30 J'AVAIS 7 FILLES

Commerçant actif
possédant petit capital

s'intéresserait à une affaire sérieuse. Possibilité d'association. — Adresser offres écrites à S. Y. 238 au bureau de la Feuille d'avis.

Ch. Borsay

TAPISSIER

Sablons 3 - Tél. 5 34 17

recouvrira vos MEUBLES avec goût Beau choix de TISSUS

Boulangerie-Pâtisserie

à remettre tout de suite

située aux environs immédiats de Neuchâtel à remettre tout de suite. Boulanger disposant de Fr. 5000.— à 10,000.— peut faire offres sous chiffres P 1346 N à Publicitas, Neuchâtel.

MARIAGE

Dame, 49 ans, protestante, cherche à fonder foyer. Adresser offres à G. R. 190 case postale 6877, Neuchâtel 1.

BAUX À LOYER

au bureau du journal

Une bonne affaire !

SACS A COMMISSIONS

article cord et cuir lavable, teintes diverses **Fr. 18.—**

F. ARNOLD maroquinier

rue des Moulins 3

MIEUX qu'une loterie... nos **SOLDES** font des gagnants à coup sûr !

Tout spécialement à notre rayon **CONFECTION** pour dames où les sacrifices consentis sont stupéfiants ! jusqu'à

70% de rabais

ROBES lainage uni ou fantaisie :	valant jusqu'à	25.—	39.—	49.—	65.—	79.—	89.—	
	débarrassées à	15.—	19.—	25.—	29.—	39.—	49.—	etc.
MANTEAUX de la saison :	valant jusqu'à	59.—	79.—	98.—	115.—	145.—	175.—	
	liquidés pour	39.—	49.—	59.—	75.—	98.—	125.—	etc.

FLEURIER

GRANDS MAGASINS
au Sans Rival
NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

SOLIDARITÉ NATIONALE

Un pont qui n'est pas seulement symbolique

Il faut en plaine des circonstances exceptionnelles, comme celles de ce mois de janvier, pour voir les rivières grossies menacer ou emporter des ponts.

A la montagne, c'est beaucoup plus fréquent. A la montagne, l'eau est tour à tour l'ennemie qui ravage tout, ou l'amie précieuse qui se fait désirer. Des torrents coulent furieusement entre des terres arides, et le contraste est rude entre la menace de l'élément naturel et l'angoisse de la sécheresse.

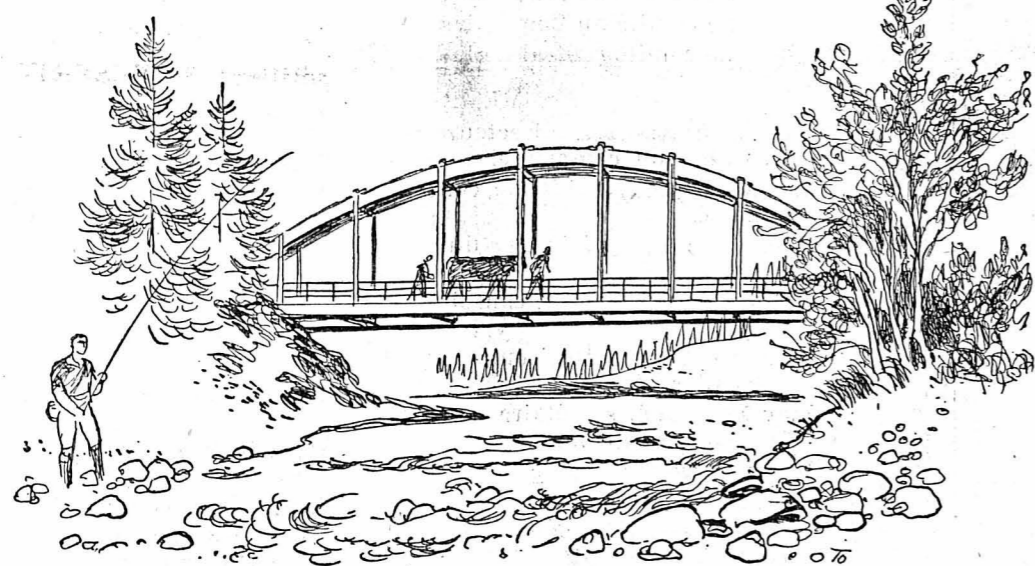
En donnant des subsides pour la reconstruction d'ouvrages détruits par l'aveugle nature, ou au contraire pour améliorer le ravitaillement en eau des villages défavorisés, l'Aide suisse aux montagnards jette un pont symbolique autant que nécessaire entre les deux Suisses, celle

des hautes vallées et celle de la plaine. La première se dépeuple, parce que les conditions d'existence y font un contraste par trop défavorable avec celles d'en bas. Mais ce phénomène social n'est pas forcément irrémédiable. Des expériences ont montré déjà qu'une aide bien conçue contribue efficacement à retenir sur le sol natal nos vaillants compatriotes de la montagne. L'œuvre privée qu'est l'Aide suisse aux montagnards ne distribue pas au petit bonheur des secours en espèces, elle fournit aux habitants du Valais, du Pays-d'En Haut, du Jura, des Grisons, du Tessin, de la Suisse centrale, les moyens de se tirer d'affaire eux-mêmes. Loin d'amollir leur ténacité, elle la stimule. Des routes permettant une meilleure exploitation des forêts ou

des alpages, des canalisations améliorant la fertilité du sol, des cours de tissage pour les femmes, de menuiserie pour les hommes, favorisant l'indépendance économique, ont déjà transformé l'existence de maintes communes alpêtres.

Mais le temps presse et l'œuvre doit être poursuivie sans relâche. Pour la première fois cette année, la collecte de janvier de l'Aide suisse aux montagnards s'adresse non seulement au public allemand, mais à tout le pays. Les dons sont en effet la seule ressource de cette institution qui ne gaspille rien — il sied de le souligner — en frais d'administration ni de paperasserie. Tout ce qui sera versé le sera au bénéfice des montagnards qu'il faut aider à tenir bon.

C. B.



La rivière avait emporté le vieux pont de bois. L'Aide suisse aux montagnards en a reconstruit un.

CHRONIQUE VITICOLE

Les producteurs répondent aux importateurs au sujet des prix indicatifs des vins indigènes

L'autorité peut connaître immédiatement les prix de revient minima de nos vins

Du Service romand d'informations agricoles :

La Communauté interprofessionnelle de l'importation a fait diffuser dans la presse un communiqué dans lequel elle tente de justifier les décisions prises par l'autorité fédérale au sujet des prix indicatifs.

« Il convient, dit ce communiqué, de remarquer que jusqu'ici il n'existe pas encore de prix de revient officiels, c'est-à-dire de prix établis par un office neutre. Il est probable que des mois s'écouleront avant que ce travail minutieux, entrepris par une commission fédérale, aboutisse à la fixation de ces prix. »

C'est là, nous regrettons de le dire, un prétexte bien trop commode que l'on donne au Conseil fédéral pour ne pas accomplir son devoir.

Certes, si l'on veut déterminer des frais de production au sens de l'ordonnance générale d'exécution de la loi sur l'agriculture, comportant le versement d'un intérêt au capital engagé et une rémunération du producteur équivalant au salaire d'un ouvrier qualifié, un tel prix de revient ne peut être déterminé du jour au lendemain.

Mais on peut connaître, quand on le veut, un prix de revient minimum au-dessous duquel il est impossible de descendre et qui comporte, sinon un service d'intérêt au capital engagé, du moins une rémunération du vigneron équivalant à un salaire d'ouvrier non qualifié. Et voici comment :

1. Nos stations d'essais peuvent à tout instant calculer les doses d'engrais et de produits antiparasitaires nécessaires pour l'exploitation rationnelle d'une unité de superficie de vigne. Sur cette base, il est possible de déterminer quand on le veut le coût des fournitures nécessaires pour cette même surface.

2. Sur la base des contrats-types de vignologie généralement appliqués dans nos vignobles, on peut, aussi rapidement qu'on le voudra, connaître le salaire d'un vigneron-tâcheron entièrement occupé par son vignologie. Quiconque fait ce calcul peut voir que, lorsque celui-ci a payé ses frais de main-d'œuvre temporaire et d'outillage, il touche à peine 400 fr. par mois.

Ce qui se passe en réalité

Le moins qu'on pourrait donc demander serait que les prix payés

pour nos vins couvrent en tout cas les frais de fournitures et le montant du salaire servi à un vigneron-tâcheron. Est-ce ce qui se passe ?

Gelui qui écrit ces lignes a pu faire aux dépens de sa bourse l'expérience qu'il n'en est rien. Dans la région qu'il habite (Réd. — Région de Vevey), si l'on tient compte du rendement moyen de ces dix dernières années, le prix de 1 fr. 36, vin clair (1 fr. 30, vin rond), consenti par le commerce pour les « 1953 », couvre tout juste ces frais, si les vignes ne sont pas en terrasses, et vaut au producteur une perte de 30 francs par fessoir, si elles le sont, ce qui est le plus souvent le cas. Une telle perte peut aller dans d'autres régions jusqu'à 90 fr. par fessoir.

Et que fait le Conseil fédéral pour permettre au vigneron de couvrir ses frais de production, ainsi que la loi sur l'agriculture et le statut du vin lui en font une obligation ? Il établit, pour la région dont il s'agit, un prix indicatif de 1 fr. 31, vin clair, alors qu'on payait 1 fr. 36 ses vins l'hiver passé. Dans la région voisine, il fixe ce même prix trois sous plus bas que celui qui fut payé pour les

« 1953 ». Autrement dit, il viole la loi de façon flagrante.

Le commerce va tendre à faire des prix indicatifs des prix-plafonds

Ceci est d'autant plus grave qu'en fait le statut du vin tend à considérer les prix indicatifs comme des prix-plafonds. C'est du moins ce qui ressort de l'article 23, alinéa 2, qui est rédigé comme suit :

Le prix à payer à celui qui met en charge (prix de vente) est fixé pour un vin clair de bonne qualité marchande, 3 centimes par litre au-dessous du prix indicatif. En outre, un abattement de 25 centimes au plus peut être fait pour tenir compte des différences de qualité. Les vins de qualité insuffisante ou non marchands sont exclus de la prise en charge.

Il ne fait pas l'ombre d'un doute que le commerce fera tout pour renforcer cette tendance du statut qui est si conforme à ses intérêts. Voilà pourquoi les vignobles doivent se défendre avec l'énergie du désespoir contre l'injustice des prix indicatifs. S'ils ne le font pas, leur profession est condamnée à disparaître.

Jacques DUBOIS.

L'iode profite aux plantes

Selon un rapport publié en Angleterre, certains plants pulvérisés avec une faible solution aqueuse d'iode, à un stade très précoce de leur développement, mûrissent plus vite et sont plus robustes que les témoins non traités.

Pour la tomate, la pulvérisation est appliquée aux couches, avant les semis. En continuant le traitement à intervalles de quinze jours, même après la germination des graines, on a pu obtenir des fruits précoces, en avance de deux semaines sur les tomates cultivées selon la méthode habituelle.

Communiqués

Le « Cabaret fédéral »

C'est lundi 24 janvier, au Théâtre de Neuchâtel, que la troupe du « Cabaret fédéral » nous reviendra avec un spectacle très gai, qui enchantera les amis de l'humour, les amateurs de cabaret et de chansons, et tous ceux qui, en général, estiment, ainsi que l'annonce le programme de l'excellente troupe zuricoise, que « celui qui rit, vit plus longtemps ».

Les dindons mâles deviennent inutiles

Les mâles pourraient devenir surannés — tout au moins chez les dindons. Les chercheurs de la station expérimentale agricole de Beltsville aux Etats-Unis ont découvert que les embryons de dindons sont parfaitement capables de se développer dans des œufs qui n'ont pas été fertilisés. Les expériences poursuivies pendant huit semaines révèlent un développement embryonnaire plus ou moins prononcé, dans un quart environ de tous les œufs pondus, bien que les ponduses aient été gardées sous clé dans un enclos complètement isolé des mâles. Un nombre considérable d'œufs ont fourni des embryons complets, parfaitement constitués.

La parthénogénèse, c'est-à-dire le développement embryonnaire dans les œufs non fertilisés, est un phénomène bien connu, mais il n'a été constaté jusqu'à présent que chez des animaux inférieurs et chez certaines plantes. Le travail qui se poursuit actuellement à Beltsville constitue la première confirmation de la parthénogénèse chez des espèces animales supérieures.

Légion étrangère et fanatisme

Un certain nombre de Syriens, engagés dans la Légion étrangère, ont trouvé la mort en Indochine.

Leurs familles ayant demandé que leurs corps soient ramenés en Syrie, le gouvernement français s'était déclaré prêt à faire le nécessaire, mais le ministre de l'Intérieur syrien a rejeté cette requête, en déclarant que ces hommes, qui avaient préféré servir dans la Légion plutôt que dans l'armée syrienne, devaient « rester dans le territoire où ils combattirent et furent tués sous un drapeau étranger ».

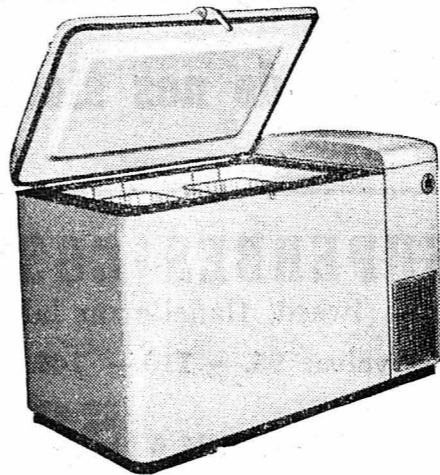
Triste époque, où le fanatisme ne désarme même pas devant les morts...

Encore à disposition des greffes de vigne de première classe :

Sylvaner 37,000, Riesling 27,000, Riesling Silvaner 5000, Gewürztraminer 22,000, Pinot noir 65,000, Pinot blanc 70,000, Pinot gris 5000, Auxerrois 15,000, Chasselas 16,000

S'adresser à : Exportation Ambroise Moyses, 92, rue Mal. de Latre Tassigny, Soutz Haut-Rhin (France). Tél. 97 à Soutz.

Commerçants - Agriculteurs



International - Harvester

première marque mondiale

offre à prix exceptionnel

CONGELATEURS 200, 270, 315, 560 litres

FRIGOS 210, 235, 283, 295 litres

Appareils neufs, derniers modèles, garantis 5 ans

INTERNATIONAL - HARVESTER

SUCHIEZ 19, NEUCHÂTEL 6

Le froid ennemi No 1 de votre moteur

a fait son apparition.

N'en prenez pas votre parti ; cela coûte trop cher

Car 5 minutes de marche quand l'essence est glacée, l'huile durcie, pistons, segments et soupapes collés, causent plus de dommage que 50 heures à température normale

C'est un fait incontestable

qui impose la protection par l'addition à l'essence de

Centaur superlubrifiant actif dont le film évitera la friction « métal sur métal ».

Avec cela : dépens faciles - meilleur rendement - économie de carburant.

● Votre garagiste vend Centaur au bidon et à la mesure.

Monitor S. A., Prilly-Lausanne vous conseillera volontiers.

3 pour 2

TEINTURERIE
Obrecht

Rue du Seyon 5 bis, Neuchâtel Tél. 5 22 40

A vendre, pour cause de non-emploi, un

fourneau

à circulation d'air, marque « Ciney », en parfait état, très peu usagé. — Tél. 5 52 26, Neuchâtel.

A vendre

POTAGER

à bois et à charbon, deux trous, bouilloire avec robinet, émaillé bleu, 50 fr. Tél. 5 45 36.

Belle occasion

cravate de vison

neuve, payée 480 fr., cédée à 300 fr. Tél. 5 52 26, Neuchâtel.

BELLE MACULATURE

au bureau du journal



Un tour de passe-passe ne saurait vous guérir. Combattez plutôt la toux et le rhume avec le

BAUME Libero

Appliqué sur la poitrine en massant, il agit rapidement et sûrement. Tubes à Fr. 2.60 et Fr. 4.15 dans les pharmacies et drogueries.

A remettre, à Peseux, pour cause de décès,

atelier de cordonnerie

avec appartement. Machines installées. Situation excellente, grande clientèle. — S'adresser à Mme Vve Jean Guerin. Tél. 8 19 91.

PETIT

FOURNEAU

de fonte émaillée, à l'état de neuf, à vendre. S'adresser à M. Droz, Oratoire 1, Neuchâtel.

AVIS DIVERS

Société des Salles de réunions Saint-Aubin

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires est convoquée pour mercredi 26 janvier 1955, à 14 h. 30, au bâtiment de la Croix-Bleue, Saint-Aubin.

Ordre du jour :

- Procès-verbal
 - Rapport du conseil
 - Comptes exercice 1954
 - Rapport des contrôleurs
 - Approbation et décharge de gestion
 - Nominations statutaires
 - Divers
- Le compte de pertes et profits et le bilan sont dès ce jour à la disposition des actionnaires chez M. Charles Burgat-Maccabez, caissier, à Saint-Aubin.



RAFRAICHIE PAR mode TEINTURIER

Tél. 5 31 83

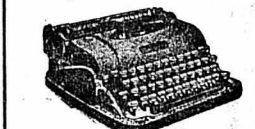
Sous l'Hôtel du Lac

Ecluse 9

Portes-Rouges 149

PRÊTS

de 200 à 2000 fr. sont accordés TOUT DE SUITE à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Petits remboursements mensuels. Discretion garantie. — Consultez-nous. Timbre réponse. CREDITS - OFFICE GÉRARD M. BOOS, Place de la Gare 12 (Melrose), LAUSANNE Tél. (021) 22 69 25



Pour du bon travail, une machine à écrire bien nettoyée et réglée par

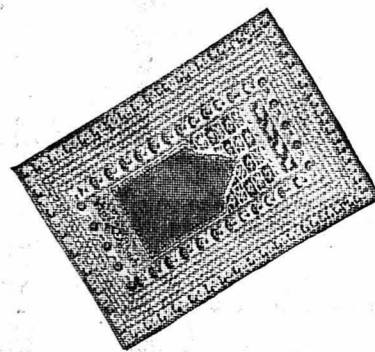
H. DRAPPEL

Hôpital 2 4me étage (Lift) Tél. 5 70 90

GANS-RUEDIN

SOLDE

TAPIS



E. GANS-RUEDIN

Grand-Rue 2 NEUCHÂTEL

La renaissance économique de l'Allemagne occidentale

16,000 navires sont entrés dans le port de Hambourg en 1954

De notre correspondant pour les affaires allemandes :

Après avoir été l'une des villes les plus malmenées par la guerre, Hambourg est aussi l'une de celles qui se relèvent le plus rapidement de leurs ruines. 1954 a été pour elle une année d'activité débordante. Avec plus de vingt millions de tonnes de marchandises, soit quatre millions de plus qu'en 1953, le mouvement du port s'est singulièrement rapproché de ce qu'il était en 1936, année record (22,1 millions de tonnes), 16,000 bateaux ont accompli les formalités d'entrée et les chantiers de construction Blohm et Voss, de réputation mondiale, ont reçu leurs premières commandes étrangères depuis la fin de la guerre. Certains jours fastes n'ont pas vu moins de 150 arrivées, représentant un chargement de plus de 100,000 tonnes. Actuellement Hambourg est redevenue l'un des premiers ports du monde, point de départ de 208 lignes régulières lançant vers un millier de ports des cinq continents plus de 570 navires par mois.

Evolution

Si les Allemands sont fiers de cette renaissance, ils n'oublient toutefois pas que la prospérité actuelle dépend étroitement de l'évolution politique et économique de l'Europe, dont la clef ne se trouve pas entre leurs mains. Si le désarroi jeté par les bombes anglaises, pendant la guerre, est aujourd'hui surmonté, ils craignent toujours que Londres ne profite des marchandages diplomatiques qui se poursuivent au nom de l'« unification européenne » et de la « défense de l'Occident » pour imposer de nouvelles entraves à ce concurrent retrouvé.

Si forte que soit la reprise du port

de Hambourg, elle n'en reste d'ailleurs pas moins inférieure à celle d'autres ports européens. En 1953 déjà, Brême connaissait un trafic de 44% supérieur à celui des années d'avant-guerre, Rotterdam de 23% et Anvers de 16%.

Une autre évolution intéressante du port de Hambourg a trait aux marchandises débarquées. Les huiles minérales et les céréales, dont le déchargement est automatique, prennent une place de plus en plus importante, ce qui se traduit par une diminution sensible du nombre des dockers. Alors que ces derniers étaient 19,300 en 1936, pour décharger 22,1 millions de tonnes de marchandises, ils n'étaient plus que 13,500 en 1954 pour en décharger 20,5 millions.

Le trafic avec l'est

Bien qu'il soit encore de beaucoup inférieur à ce qu'il était avant la guerre, le trafic avec la zone soviétique et les pays situés derrière le rideau de fer a sensiblement augmenté en 1954, soit de 300,000 tonnes dans le premier cas et d'un million de tonnes dans le second. Ce sont la Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Pologne qui marquent l'augmentation la plus forte. Malgré cette progression le trafic en transit avec la République populaire n'a été que de 35% de ce qu'il était en 1936, alors que le pays n'était pas encore séparé en deux zones, et le trafic avec les satellites de 53%.

Les chantiers de construction de l'Elbe marchent à plein rendement et ont actuellement des commandes jusqu'au milieu de 1956. Ils ont occupé en 1954 près de 25,000 ouvriers et construit 251,000 tonnes de bateaux, dont la moitié à peu près destinés à l'étranger. Pour l'année en cours il

semble que la part réservée à l'exportation doive encore augmenter.

Chose que les Anglais n'avaient certes pas prévue, les destructions qui paralyseront si longtemps les chantiers de Hambourg se révèlent aujourd'hui comme un net avantage pour les constructeurs allemands, qui se remettent en campagne avec un outillage battant neuf et tout ce qu'il y a de plus moderne.

C'est en particulier un chantier hambourgeois qui a construit, l'an dernier, le plus grand bateau-citerne du monde, le « Roi Saoud Ier », d'une capacité de 46,500 tonnes...

Léon LATOUR.

Nouvelles financières

FRANCE

La production d'automobiles a augmenté en 1954

La fabrication des automobiles en France a augmenté d'environ 20% en 1954. Elle s'est élevée à 592,000 véhicules contre 498,000 en 1953. Ce chiffre comprend 430,000 voitures de tourisme, 159,000 véhicules industriels et 3100 cars.

Quatre marques ont une production annuelle supérieure à cent mille véhicules. Quant aux exportations d'automobiles, elles sont également en hausse. La France a exporté l'an dernier 140,000 voitures contre 112,000 en 1953.

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

4 janvier : Radiation de la raison sociale Société Immobilière Route des Gouttes d'Or No 66, à Neuchâtel S. A., au dit lieu, les administrations fiscales fédérales et cantonales ayant donné leur consentement.

BIBLIOGRAPHIE

LES SCANDALES DE LA IVME Numéro spécial du « Crapouillot »

Crapouillot publie un numéro spécial rédigé par Galtier-Boissière : Les scandales de la IVME, qui comprend des chapitres sur les rapports de la cour des comptes, le vol des bijoux de la Béguin, les aventures de Joinovici, les atteintes à la liberté de pensée. Les deux clous de cette livraison sont une étude sur le corps des inspecteurs des finances et un Annuaire des parlementaires affairistes.

L'ILE D'ESPERANCE par Erich-Maria Remarque, (Plon, édit.).

Breve et déchirante histoire d'un couple que son amour ne suffit pas à défendre contre l'exploitation imposée à tout un peuple, « L'île d'Espérance » offre aussi une peinture sans complaisance de l'Allemagne et de l'Allemand moyen, à la fin de la guerre. Et la conclusion du livre pourrait être celle-ci : une minute de justice — fût-elle la minute suprême — ne suffit pas à racheter des années d'injustice.

La vie de nos sociétés

A « l'Echo du Lac »

Cette toujours alerte société d'accordéonistes s'est réunie lundi 13 janvier en assemblée générale annuelle. C'est avec intérêt que chacun prit connaissance des rapports présidentiel et du caissier, et nous ne pouvons que nous réjouir pour l'avenir de notre société, tant au point de vue musical que financier.

Voici le comité pour 1955 : président : M. Claude Guyot, vice-président : M. Ernest Lehmann, caissier : M. Bernard Aubé, aide-caissier : M. Ernest Zosso, secrétaire : M. Georges Mentha, aide-secrétaire : M. Samuel Brunner, archiviste : M. Claude Giroud.

M. Georges Mentha a été confirmé dans ses fonctions de directeur, fonctions qu'il assume depuis 1939.

NOS OCCASIONS FORMIDABLES



Réalisation de nos stocks d'hiver

SUPERBES COSTUMES

en tweed, flanelle ou lainages unis

valeur 95.— 110.— 149.— 179.—

sacrifié à **50.-**

BEAUX COSTUMES, pure laine

peigné et prince de Galles

valeur 149.— 169.— 198.— 210.—

sacrifié à **70.-**

COSTUMES FIL À FIL

velours de laine et gabardine

valeur 145.— 165.— 198.— 259.—

sacrifié à **95.-**

COSTUMES OTTOMAN

fantaisie et unis, belle qualité

valeur 189.— 198.— 259.— 275.—

sacrifié à **150.-**

Grande vente fin de saison
Soldes sensationnels
DES AFFAIRES À SAISIR

AUX *Amourins*
NEUCHÂTEL

Appel aux électeurs

Si les arguments de nos adversaires étaient pertinents ou valables, pensez-vous que les associations et personnalités ci-après auraient — après avoir étudié sérieusement la question — donné leur adhésion au comité d'action pour une place d'aviation ?

Président : **Georges Droz**, président de l'Association pour le développement de Neuchâtel.

Vice-président : **Ernest Béguin**, président du Syndicat d'initiative

Secrétaire général : **René Dupuis**, directeur de l'ADEN

Trésorier : **Albert Du Pasquier**, délégué du Club neuchâtelois d'aviation.

MEMBRES COLLECTIFS :

Le Conseil communal, in corpore.

Le comité de l'Association pour le développement de Neuchâtel.

Le Club neuchâtelois d'aviation.

Le comité de l'Association du commerce de détail de Neuchâtel.

Le comité de l'Association des sociétés de la ville de Neuchâtel.

Le comité du Comptoir de Neuchâtel.

Le comité central de la Fête des vendanges.

MEMBRES INDIVIDUELS :

Gaston Amez-Droz, directeur de la Chambre du commerce.

Jacques Béguin, architecte, conseiller général.

J.-P. Benoit, président du Club d'aviation.

Claude Berger, avocat, conseiller général.

Maurice Bernasconi, entrepreneur, conseiller général.

Max Berthoud, secrétaire de l'Ecole supérieure de commerce.

Louis Besson, conseiller général.

Jean Borel, professeur.

Edmond Bourquin, avocat, député et conseiller général.

Fritz Bourquin, secrétaire FOBB, député.

Marcel Bourquin, fonctionnaire cantonal.

René Braichet, rédacteur en chef de la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

Alphonse Cardinaux, agent général d'assurances.

Maurice Challandes, ingénieur, conseiller général.

Marcel Clémence, chef d'exploitation de la Société de navigation.

Jean-Pierre Clerc, médecin.

Louis Clerc, colonel, ancien directeur de l'Office fédéral de l'air.

Michel de Coulon, conseiller général.

Sydney de Coulon, conseiller aux Etats, président de la Garde suisse de sauvetage.

Jean Decoppet, menuisier, conseiller général.

Jean-Victor Degoumois, industriel.

Roger Donner, constructeur, conseiller général.

Gaston Dubied, président de la Société des officiers.

Henri Dubois, moniteur de vol à voile.

Gilbert DuPasquier, médecin, conseiller général.

Jean-Jacques DuPasquier, architecte, conseiller général.

Jacques Furer, mécanicien.

Robert Gerber, professeur, président de la Société de navigation.

Bertrand Grandjean, professeur, conseiller général.

Jean Grize, directeur de l'Ecole supérieure de commerce.

Raymond Humbert, secrétaire, conseiller général.

Charles Jeanneret, horloger.

René Jeanneret, professeur.

Blaise Junier, commerçant.

Claude Junier, commerçant, conseiller général.

Edmond Kuffer, président de l'Office cantonal du tourisme (O.N.T.).

Jean Kuhn, chef d'exploitation de la Société de navigation.

Fernand Lambelet, ancien président du C.N.A.

Jules Lesegretain, directeur de l'hôtel Touring.

P.-A. Leuba, conseiller d'Etat, directeur des travaux publics.

Hans Leuenberger, directeur des téléphones de Neuchâtel.

Daniel Liniger, instituteur, conseiller général.

Georges Madliger, ingénieur, député.

Louis Martenet, ancien président du C.N.A.

Paul Mennet, commerçant, conseiller général.

Albert Muller, membre de la Garde aérienne suisse de sauvetage.

Carl Ott, avocat, professeur à l'Université.

Jean Ott, avocat.

Raoul de Perrot, avocat et notaire, président de Transair S. A.

Maurice Racine, directeur de l'Ecole de mécanique et d'électricité.

Paul Richème, président de l'Association des sociétés de la ville.

P.-R. Rosset, conseiller national, directeur de la section des sciences commerciales, économiques et sociales de l'Université.

J.-P. Savary, fondé de pouvoirs.

André Schenker, expert-comptable, conseiller général.

Frédéric Scheurer, professeur, doyen de la faculté de droit.

Jean Schindelholz, électro-mécanicien.

Maurice Schorpp, serrurier, conseiller général.

Jean Strickler, directeur adjoint des Tramways de Neuchâtel.

Jules Turin, colonel, ancien président du C.N.A.

Fred Uhler, avocat.

Jacques Uhler, industriel, président de l'hôtel Chaumont et Golf.

Marc Wolfrath, directeur de la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

● Ceux qui étudient sérieusement les questions d'intérêt général avant d'en parler

● Ceux qui préfèrent les actes aux élucubrations faciles

● Ceux qui travaillent avec conviction au développement du chef-lieu du canton

● Ceux qui, dans l'intérêt général, réalisent systématiquement tout ce qui peut l'être à de bonnes conditions

VOTERONT ET FERONT VOTER DANS UNE SEMAINE

Oui
POUR UNE PLACE
D'AVIATION

Reconnue d'utilité publique
par les autorités fédérales, cantonales et communales.

Syndicat d'initiative pour une place d'aviation.

Confiez vos réparations et transformations
crêpe et caoutchouc

à une maison spécialisée.

Pour éviter les chutes et ne pas glisser
faites poser
des crampons sous vos chaussures

Cordonnerie KOCH

RUE DU SEYON
ANGLE RUE DU RATEAU
Maison fondée en 1872

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

AVANTAGEUX !

JEUNES COQS

bien en chair, pour rôtir ou pour
bouillir à Fr. 3.— le ½ kg. prêt à cuire

AU MAGASIN

LEHNHERR

GROS FRÈRES DÉTAIL
Trésor 4 Tél. 5 30 92

Pour la réfection de
votre literie
adressez-vous en toute
confiance à

Ch. Borsay
TAPISSIER

Sablons 3 - Tél. 5 34 17

POTEAUX
AL GROTTDAL GIN
Spécialités
tessinoises

Salami

Vins rouges
Nebbiolo
nouveau doux
Cappuccino-
Zappia

**HÔTEL
DE LA TRUITE**
Champ-du-Moulin
Samedi soir
GRILLADE

Prière de s'inscrire jus-
qu'à vendredi soir au
téléphone No 6 51 34

UN PLACEMENT

Le syndicat d'initiative pour une place d'aviation
a acquis des terrains à Areuse et à Cortaillod aux
prix de Fr. 1.— et Fr. 1.58 par m².

Pourquoi la ville de Neuchâtel devrait-elle
acheter des terres analogues à Fr. 3.35 ?

Si le placement était aussi intéressant qu'on le dit,
les particuliers ou sociétés disposant de capitaux
se seraient disputé l'avantage de le faire à la place
de la ville de Neuchâtel.

VOTEZ NON

Comité d'action contre la participation
de la ville à l'aéroport des Prés d'Areuse.

NE VOUS INQUIÉTEZ PAS !

C'est le bon MENU DU DIMANCHE

qui vous attend (midi et soir) à
l'Hôtel du Lac - Neuchâtel

TOUS LES JEUDIS (midi et soir):
Le fameux demi-coq au Rubattel à la mode du patron
Prière de réserver sa table

Tél. 5 17 68

Se recommande : W. Busslinger

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

Mardi 25 et mercredi 26 janvier, à 20 h. 30

LES PRODUCTIONS G. HERBERT
présentent

avec **JEAN MERCURE** et sa compagnie

« **LA VOLUPTÉ DE L'HONNEUR** »

de Luigi Pirandello
Traduction de Camille Mallarmé
et

« **Une visite de noce** »

un acte d'Alexandre Dumas fils

Location : **AGENCE STRUBIN, Librairie Raymond**

Tél. 5 44 66

TREIZIEME SPECTACLE DE L'ABONNEMENT

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Remaniement ministériel

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les modifications

Une série de mutations est enregistrée. Elle voit M. Guérin de Baumont quitter la justice pour le poste de ministre d'Etat, spécialement créé à son intention en raison de son mauvais état de santé. M. Emmanuel Temple lui succède comme garde des sceaux, et cède son bureau de la rue Saint-Dominique au modéré Jacques Chevalier, député-maire d'Alger, exsecrétaire d'Etat aux forces armées, qui, annoncé démissionnaire il y a huit jours, voit ainsi sa fidélité gouvernementale récompensée par une flatteuse promotion.

Deux autres changements d'affectation sont à noter: celui de M. Dioméde Catroux (gaulliste), qui prend du galon en passant de l'air

à l'armement, et celui de M. Comnomo (indépendant d'outre-mer), lequel change de spécialité, si l'on ose dire, en troquant son tabouret de secrétaire d'Etat à l'intérieur contre celui de secrétaire d'Etat aux affaires économiques, section outre-mer, ce qui témoigne pour le moins d'une compétence ministérielle particulièrement étendue.

De plus, M. Bourges-Maunoury (rad.), qui avait quitté le gouvernement au lendemain de la C.E.D., revient aujourd'hui avec le titre de ministre des forces armées, fonction nouvelle, créée hier par M. Mendès-France.

Hommes nouveaux

Six hommes nouveaux, enfin, accèdent aux honneurs ministériels, savoir: M. Galy Gasparoux (rad.), qui prend l'information brusquement resuscitée; M. Mondon (A.R.S.), député-maire de Metz, qui accède à l'administration départementale; M. Caillaud (rad.), qui hérite de la protection civile; M. Juglas (M.R.P. dissident), qui s'installe à la France d'outre-mer, laissée vacante par le départ de M. Buron; M. Schmittlein (gaulliste), qui jette l'ancre à la marine marchande, et M. Fouques-Duparc (A.R.S.), député-maire d'Oran, qui s'envole au zénith sur les ailes de l'aviation civile.

Une prime à la fidélité

Sur le plan politique, le remaniement n'apporte rien de nouveau, pour cette bonne raison que les nouveaux promus ont toujours soutenu de leurs votes le cabinet Mendès-France. Conçu dans le dessein d'un fonctionnement plus harmonieux de la machine gouvernementale, il est d'avantage une prime à la fidélité qu'une opération parlementaire à plus ou moins longue échéance. Rien n'est changé et tout continue, avec cette différence cependant que les finances perdent un homme qui avait admirablement réussi.

Y aura-t-il un changement de direction en ce domaine essentiel? M. Pierre Mendès-France et M. Edgar Faure se sont trouvés l'un et l'autre d'accord pour affirmer qu'aucune modification ne serait apportée à la technique qui a fait ses preuves depuis deux ans.

Fureur des M.R.P. et modérés

Ceci étant, l'entrée au gouvernement de M. Juglas (M.R.P.) et de M. Mondon et Fouques-Duparc (A.R.S.) n'est pas faite pour faciliter un rapprochement entre le président du Conseil et l'opposition. Qualifiées de «provocation» par certains leaders républicains populaires et modérés, ces nominations vont encore aggraver le climat parlementaire et renforcer l'hostilité des adversaires du cabinet. Les modérés sont décidés à le faire tomber. Ils l'ont fait savoir hier dans une motion explosive, qui a fait grand bruit dans les couloirs du Palais-Bourbon.

L'occasion est d'ailleurs toute trouvée. Disons, pour simplifier les choses, que cinq interpellations sont d'ores et déjà déposées sur la situation en Afrique du Nord. Toutes sont de nature à mettre le gouvernement en difficulté.

M.-G. G.

Une zone démilitarisée sera établie à la frontière de Costa-Rica et du Nicaragua

SAN JOSÉ (Costa-Rica), 21 (A.F.P.). M. Luis Quintanilla, président de la commission d'enquête de l'organisation des Etats américains, a annoncé jeudi soir que les gouvernements de Costa-Rica et du Nicaragua ont accepté les propositions de la commission d'enquête d'établir une zone démilitarisée à la frontière occidentale des deux pays.

A San José, où les membres du gouvernement et les chefs d'état-major s'étaient réunis à huis clos jeudi matin pour étudier le plan soumis par la commission d'enquête, aucune information officielle n'a encore été publiée à ce sujet.

GUATEMALA

Soulèvement communiste

GUATEMALA-CITY, 21 (A.F.P.). Un mouvement dirigé contre le gouvernement guatemalteco a éclaté jeudi à Guatemala, où des éléments communistes ont tenté de s'emparer de la base militaire «La Aurora». Plusieurs personnes ont été tuées.

ETATS-UNIS

Dans son message économique

M Eisenhower se prononce une fois de plus pour une politique commerciale plus libérale

WASHINGTON, 20 (Reuter). — Le président Eisenhower a adressé jeudi au Congrès son message annuel sur l'économie des Etats-Unis. Il se prononce, une fois de plus, en faveur d'une politique commerciale internationale plus libérale. Il demande notamment à être autorisé à abaisser les tarifs douaniers, à multiplier les investissements à l'étranger et à accroître l'aide technique et les autres formes d'aide afin de renforcer la défense économique des alliés insuffisamment développés, en particulier en Asie.

Situation économique favorable

Le président Eisenhower insiste sur le fait que la situation économique favorable «a agi sur l'ensemble de la vie nationale». Il estime que les Etats-Unis, en dirigeant intelligemment leur production, qui est à l'heure actuelle de 360 millions de dollars par an, pourraient atteindre en 1956, 500 millions de dollars ou davantage. Il est vraisemblable que l'expansion économique se poursuivra les mois prochains encore.

Libéralisme

Le président déclare ensuite: Nos propres intérêts exigent sans ambiguïté une politique qui permette en temps voulu d'élargir les principes de la libre concurrence et de l'entreprise privée, qui valent à notre peuple une grande prospérité et la liberté. A l'opposé de l'idéologie communiste de l'Etat tout-puissant, qui possède tous les moyens de production et dirige l'ensemble de l'activité économique, les Etats-Unis défendent l'idéal de la liberté personnelle et de la libre concurrence. Il nous faut songer que les autres pays adoptent à la longue beaucoup plus vite les idées libérales si, en ce qui nous concerne, nous accomplissons les démarches nécessaires afin de les encourager à s'unir à nous pour réaliser les échanges économiques. Notre politique d'échange et d'investissement dépend de notre capacité de renforcer la solidarité du monde libre.

La guerre des deux Chines

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Yi Kiang Chan est-elle prise?

TAIPEH, 20 (A.F.P.). — «Toutes les positions importantes de l'île de Yi Kiang Chan sont encore entre les mains des héroïques défenseurs», affirme un communiqué nationaliste.

Les communistes, qui font appuyer leur offensive par l'artillerie et des lance-flammes, ont jeté de nouvelles troupes à l'assaut de l'île. Ces renforts, destinés à combler les pertes infligées par les nationalistes dans les rangs communistes, ont été débarqués sous la couverture du feu de deux destroyers et de trois canonnières.

Le communiqué ajoute que les défenseurs de l'île, retranchés dans les grottes de la montagne, sont soumis à un violent bombardement de l'artillerie communiste installée dans l'île de Tounmen.

Le démenti communiste

PARIS, 20 (A.F.P.). — L'agence «Chine nouvelle» déclare que plus de mille soldats de Tehang Kai-cheek ont été tués ou faits prisonniers par l'armée populaire de libération chinoise, lors de la «libération» de l'île de Yi Kiang Chan.

L'agence précise que «toutes les forces du traître Tehang Kai-cheek qui se trouvaient dans l'île ont été mises hors de combat. Plus de 550 prisonniers ont été faits.»

Faisant l'inventaire du matériel pris à Yi Kiang Chan, l'agence «Chine nouvelle» énumère notamment deux canons de 150 mm, deux mortiers, trois canons antichars de 57 mm, onze mortiers de tranchées de 81, quatre-vingt-sept mitrailleuses lourdes et légères, etc.

Un vapeur anglais coulé par les nationalistes

HONGKONG, 20 (A.F.P.). — Le vapeur britannique «Edendale», de 1700 tonnes, a été coulé dans le port de Swatow, au cours d'un bombardement aérien effectué par des avions nationalistes chinois.

C'est la compagnie propriétaire du navire qui a fait connaître la nouvelle à Hong-kong, en ajoutant que l'équipage devait être sain et sauf.

Le vapeur «Edendale» assurait régulièrement la liaison Hongkong-Swatow et retour.

L'Angleterre va protester

LONDRES, 20 (A.F.P.). — On confirme au Foreign Office que l'équipage du cargo britannique «Edendale», coulé au cours d'un bombardement des forces nationalistes sur le continent chinois, est sauf. Les autorités britanniques, ajoute-t-on, font une démarche auprès des autorités communistes chinoises pour qu'elles aident l'équipage à gagner Hong-kong.

On note dans les milieux diplomatiques, à propos de ce fait, que cela va motiver une protestation de la Grande-Bretagne auprès des autorités de Formose, que, selon une déclaration officielle faite aux Communes, en novembre dernier, des navires britanniques ont été arrêtés ou «molestés» au large de la côte chinoise en 251 occasions depuis septembre 1949. Sur ce total, les forces nationalistes régulières ou irrégulières étaient responsables en 141 cas, les forces communistes en 27 cas. Les autres responsabilités n'avaient pu être déterminées.

Malgré la protection américaine...

«Comme nous avons pris Yi Kiang Chan, ainsi nous prendrons Formose!»

déclare Radio-Pékin

HONGKONG, 20 (A.F.P.). — Citant son correspondant de guerre sur le front du Che Kiang, le radio de Pékin, capté à Hongkong, décrit hier les conditions de la prise de l'île.



Vendredi

SOTTENS et télédiffusion: 7 h., Gymnastique, 7 h., Inform. 7.10, Disques, 11 h., Emission d'ensemble 12.15, Le moment sportif, 12.20, L'orchestre Mantovani, 12.30, Le courrier du ski, 12.40, L'Orchestre cubain Don Felipe, 12.45, Inform. 12.54, La minute des A. R.-G. 12.55, Contrastes, 13.10, Le pianiste Earl Hines, 13.20, Le barbillon de Seville, opéra en deux actes, Rossini, 13.45, La femme chez elle, 16 h., L'Université radiophonique internationale, 16.30, Pour le 100ème anniversaire de la naissance d'Ernest Chausson, 17 h., Le feuilleton: Le Moulin sur la Floss, de George Elliot, 17.20, Le pianiste Paul Sheffer, 17.30, Jazz aux Champs-Élysées, 18 h., L'agenda de l'entraide et des institutions humanitaires, 18.10, Disques, 18.15, Zénon d'Elée et ses fameux arguments, causerie, 18.35, Une ouverture brillante, 18.45, Les cinq minutes du tourisme, 18.50, Micro-partout, 19.15, Inform. 19.26, La situation internationale, par René Fayot, 19.35, Instants du monde, 19.45, Rythmes en relief, 20 h., La quinzième des quatre vérités, 20.20, Impromptu, 20.30, Le jeu de l'amour et du hasard, de Marivaux, 21.50, La mélodie faurienne, 22.15, Le Magazine de la Télévision, 22.30, Inform. 22.35, La Tribune internationale des compositeurs, 23 h., L'Orchestre des Jeunes musiques de Genève.

BEROMUNSTER et télédiffusion: 6.15, Inform. 6.20, Musique légère, 6.45, Gymnastique, 7 h., Inform. 7.10, Disques, 11 h., Emission d'ensemble 12.15, Communiqués touristiques, 12.30, Inform. 12.40, Le Radio-Orch. 12.55, Solistes, 14 h., Pour Madame, 16.30, Concert pour les malades, 17 h., Fantaisie en do majeur, Klatschaturian, 17.30, Pour les jeunes, 18 h., Disques, 18.10, Pour les amis du jazz, 18.50, Pour les sportifs, 19.10, Chronique mondiale, 19.30, Inform. Echo du temps, 20 h., Duo pianistique, 20.15, Une journée de la vie de... 21 h., Concert récréatif, 22.15, Inform. 22.20, Causerie.

Inondations

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La crue de la Seine présente d'instant en instant un caractère qui devient alarmant en Seine-et-Oise. C'est ainsi que les grands moulins de Corbeil ont dû cesser toute activité, et qu'une usine de produits chimiques a dû être évacuée. Plusieurs écoles, ainsi que trois cents immeubles ont été évacués dans cette région. A Paris, où la Seine atteignait jeudi soir la cote de 6 mètres, le colmatage des digues se poursuit. En Seine-et-Marne, la haute Seine continue à monter, débordant partout de son lit, coupant routes et ponts, et inondant des régions de plus en plus vastes.

La Garonne accuse en amont du Lot une nouvelle et grave poussée qui doit amener à Agen, dans la journée de vendredi, un maximum de 7 mètres d'eau, annonçant hier soir le service des ponts et chaussées.

Cette nouvelle poussée des eaux de la Garonne vers son cours inférieur est particulièrement alarmante, et d'ores et déjà on craint que la cote de 10 m. 30 prévue pour samedi à Marmande, ne soit dépassée.

Un hameau menacé dans le département du Doubs

MONBELIEARD, 20 (A.F.P.). — Menacé d'être submergé par un glissement de terrain, le petit village d'Allenjoie (Doubs), situé entre Belfort et Montbéliard au flanc d'un coteau séparant deux vallées ou coulent d'une part la Savoureuse et, d'autre part, l'Allan, a vécu, mercredi, des heures d'angoisse. Deux maisons d'habitation plus directement menacées ont été évacuées. Les familles qui les occupent ont été recueillies par des voisins ou des parents. Derrière les immeubles et au flanc du coteau, un travail de terrassement préventif a été effectué. Deux grosses pelleteuses mécaniques ont été amenées à proximité pour faire face à la menace.

ONZE « ESPIONS » CONDAMNÉS A MORT EN CHINE ROUGE

PARIS, 20 (A.F.P.). — Onze «espions» parachutés en Chine ont été condamnés à mort et dix autres à des peines de prison, par le tribunal provincial du Kouan-Toung, le 11 janvier. Deux personnes ont été acquittées, annonce le radio de Pékin, citant l'agence «Chine nouvelle».

L'agence chinoise affirme que les condamnés faisaient partie de quatre groupes totalisant soixante personnes, et qu'ils avaient été parachutés par des avions américains. Elle ajoute que tout le matériel capturé (postes de radio, munitions, cartes, etc.) était d'origine américaine.

LA VIE NATIONALE

A L'OFFICE CENTRAL SUISSE DU TOURISME

Le conseiller fédéral Lepori parle de la propagande touristique

Notre correspondant de Berne nous écrit:

L'état-major de l'Office central suisse du tourisme se réunit une fois l'an pour une manière de «rapport». C'est-à-dire que l'équipe dirigeante de la centrale, les directeurs de chacune des dix régions touristiques de notre pays, les directeurs des agences à l'étranger, au cours d'une conférence échangeant leurs vues, se communiquent leurs expériences, discutent diverses questions.

Cette année, la réunion a été marquée par la présence de M. Lepori, le nouveau chef du département des postes et des chemins de fer, qui dans la salle du Grand Conseil à Berne a prononcé sa première allocution en qualité de magistrat intronisé, si l'on peut dire.

Salué en termes chaleureux par le président de l'Office central suisse du tourisme, M. Meili, conseiller national, M. Lepori a trouvé les mots qui ont immédiatement établi le contact.

S'exprimant en français avec une aisance remarquable, le conseiller fédéral tessinois s'est dit heureux de connaître de plus près cette activité, soit la propagande touristique, qui relève de son département. Ce n'est pas pour lui un domaine inconnu. Alors qu'il était magistrat d'un canton dont

la prospérité économique dépend, pour une part, de l'industrie hôtelière, il a étudié les problèmes du tourisme, et les a suivis.

Pour lui, déclara-t-il, la propagande touristique n'est pas seulement une propagande économique. Elle prend une valeur culturelle, puisque le tourisme contribue à faire mieux connaître notre pays; il suscite autour de la patrie suisse et de ses institutions amitié et intérêt. C'est pourquoi les grandes organisations de tourisme peuvent compter sur la sympathie active et sur l'appui du chef du département.

Ces propos ont été vivement applaudis par l'assemblée. Le directeur de l'office central, M. Bittel, présente alors ses collaborateurs immédiats, puis les directeurs des agences à l'étranger — et ils étaient venus non seulement d'Europe, mais de Buenos-Aires, de San-Francisco, de New-York et du Caire — ainsi que les directeurs régionaux.

Il annonça également que M. Paul Martinet, notre ancien confrère, qui était à la tête du siège auxiliaire de Lausanne, succéderait, comme vice-directeur, au siège principal de Zurich, où il remplacera M. Haeblerlin, nommé directeur de l'Automobile-club suisse.

G. P.

OTTO STRASSER VA VENIR EN SUISSE

BERNE, 20. — Le département fédéral de justice et police communique que l'interdiction d'entrée qui avait été prononcée en 1953 contre l'ancien collaborateur d'Hitler, Otto Strasser, a été levée sur sa demande.

M. Strasser viendra prochainement en Suisse.

A CE PROPOS, NOTRE CORRESPONDANT DE BERNE NOUS TÉLÉPHONE:

Le communiqué a été remis à la presse hier soir trop tard pour qu'il soit possible d'obtenir au Palais fédéral des renseignements précis sur les circonstances de famille qui incitent Otto Strasser à demander l'autorisation de venir en Suisse. Nous savons seulement que, dès avant la guerre, la femme d'Otto Strasser et ses enfants, deux enfants sauf erreur, se sont établis en Suisse. Ils se trouvent actuellement dans les environs de Zurich.

Strasser lui-même, après sa brouille avec Hitler, s'était enfui en Tchécoslovaquie et en Autriche, puis il avait, il y a une vingtaine d'années, accompagné sa famille dans notre pays, d'où il était parti seul vers le Canada. L'interdiction d'entrée ayant été levée, il viendra sans doute rejoindre les siens, mais on ne sait pas encore s'il compte rentrer en Allemagne.

G. P.

Terrible accident sur un chantier d'Arolla

Un ouvrier valaisan écrasé par la chute d'un bloc de rocher

Mercredi soir, un terrible accident, qu'il faut attribuer aux conséquences des pluies, est survenu sur un chantier d'Arolla.

Un ouvrier valaisan, M. André Georges, 27 ans, travaillait en compagnie d'une équipe de nuit, quand à 22 h. 20, un énorme bloc de rocher de 250 à 300 kg. se détacha de la pente qui avait été ravivée par les eaux et vint s'abattre sur le malheureux.

Celui-ci eut la tête écrasée.

La mort brutale de M. André Georges a causé une émotion d'autant plus vive au village de Saint-Martin, dont il était originaire, que cet homme s'était marié il y a deux mois seulement.

AVIS-TARDIFS

Association pour le suffrage féminin

Ce soir, à 20 h. 30

au Restaurant neuchâtelois, faubourg du Lac

Séance publique

L'aérodrome d'Areuse

ORATEURS:

pour: M. Archibald Quartier, contre: M. André Barrelet, avocat

CE SOIR à 20 h. 15 à l'Ecole de commerce Beaux-Arts 30 CONFÉRENCE SUR l'étude de la nouvelle carte topographique par M. André Favarger

LES SPORTS

AUTOMOBILISME

Les concurrents du rallye sont arrivés à Monte-Carlo

(Service spécial)

Les 275 voitures contrôlées mercredi à Paris, plus les cinq voitures parties de Palerme et les 13 de l'itinéraire d'Athènes ont poursuivi leur route, dans la nuit de mercredi à jeudi pour emprunter finalement des Chambéry, un seul et même parcours jusqu'à Gap et, de là à Monte-Carlo.

Jusqu'à Vesoul, les concurrents ont trouvé des conditions assez bonnes, ainsi que sur le parcours de Vesoul à Chambéry. Ensuite, de Chambéry à Gap, les routes étaient recouvertes de neige mouillée et le passage du col Bayard sablé en partie seulement, offrait certaines difficultés.

De Gap à Monte-Carlo

Jusqu'à Gap l'on a enregistré que 27 abandons. Les avis étaient partagés. Les uns estimaient que le trajet avait été facile, d'autres que certains tronçons étaient «atroces». Mais, dans l'ensemble, les éliminations ont été peu nombreuses.

De Gap à Monte-Carlo, les concurrents disputaient jeudi la première épreuve de sélection. Elle consistait à couvrir l'ultime partie du parcours, 322 km. 500, à une moyenne imposée, moyenne qui n'était communiquée au concurrent qu'au moment de son départ et contrôlée ensuite, secrètement en cinq points différents.

Les arrivées à Monte-Carlo

C'est la voiture No 35, M. T. Harrison, Grande-Bretagne, de l'itinéraire de Glasgow, qui s'est présentée jeudi, la première à midi 40, au contrôle d'arrivée, installé sur le quai des Etats-Unis où se pressaient de nombreux curieux.

Les arrivées se sont succédé ensuite sans discontinuer.

A 20 h., on pouvait considérer que toutes les voitures étaient arrivées. Elles étaient 271. En outre, six voitures ont été pointées mais mises hors concours. Quelques accidents sans gravité. Le plus sérieux est celui de l'équipage monégasque Sokopp-Trojanowski. Le premier a été conduit à l'hôpital de Grasse, mais il n'est pas grièvement blessé.

BOXE

Robinson, ancien champion du monde battu par un adversaire non classé

Sensation à Chicago

Pour le deuxième combat de sa rentrée sur le ring, Sugar Robinson, ancien champion du monde des poids welters et moyens, était généralement donné comme victorieux à huit contre un. Or, à la stupefaction générale, il a été nettement battu mercredi soir aux points, à Chicago, par Ralph «Tiger» Jones, un jeune boxeur non classé.

La décision rendue à l'unanimité des juges et de l'arbitre n'accorde qu'un round à l'ancien champion du monde malmené tout au long du match par un adversaire plus jeune que lui de huit ans. Robinson a terminé très épuisé, saignant du nez et portant une coupure à l'arcade sourcilieuse droite.

A la surprise générale, Ralph Tiger, qui avait été battu lors de ses deux derniers combats, a attaqué Robinson dès le premier round, avançant continuellement sur l'ancien champion qui se montrait incapable de le maintenir à distance. C'est à la fin du deuxième round que Robinson, à la suite d'un violent corps à corps, se mit à saigner du nez et fut blessé à l'arcade. Néanmoins, il repartit à l'attaque dès la reprise suivante et il mit toutes ses forces en action pour en finir avec son jeune adversaire, mais ce dernier ne parut que peu touché par la rafale de coups que Robinson lui asséna.

L'écluse de l'Aar

est maintenant complètement ouverte, afin d'éviter les inondations, de même que l'ÉCLUSE DE L'ART où tous les artistes-peintres achètent leurs fournitures et leurs tubes, au magasin M. THOMET FILS, toujours bien assorti, Ecluse 15, Neuchâtel.

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

ZURICH	Cours du	19 Janv.	20 Janv.
OBLIGATIONS			
3 1/2 % Fed. 1945, juin	106.—	d	106.—
3 1/2 % Fed. 1946, avril	105.20		105 1/2
3 % Fédéral 1949	104.70	d	104.90
3 % C.F.F. 1903, diff.	102.60	d	102.60
8 % C.F.F. 1938	101.40		101 1/2

ACTIONS			
Un. Banques Suisses	1560.—		1555.—
Société Banque Suisse	1378.—		1375.—
Credit Suisse	1470.—		1470.—
Electro Watt	1450.—		1440.—
Interhandel	1655.—		1665.—
Motor-Colombus	1186.—		1180.—
S.A.E.G., série 1	85.—		86.—
383.—			383.—
Italo-Suisse, priv.	10100.—		10050.—
Réassurances, Zurich	8750.—		8750.—
Winterthur Accid.	12900.—		12600.—
Zurich Accidents	1410.—		1410.—
Aar et Tessin	1248.—		1240.—
Saurer	2760.—		2765.—
Aluminium	1050.—		1045.—
Bally	1510.—		1510.—
Brown Boveri	1385.—		1380.—
Fischer	1215.—		1220.—
Lonza	1972.—		1960.—
Nestlé Alimentaria	2605.—		2580.—
Sulzer	160 1/2		165 1/2
Baltimore	101.—		101 1/2
Pennsylvania	34.—		34 1/2
Italo-Argentina	609.—		611.—
Royal Dutch Cy	47 1/2		47 1/2
Sodeo	462.—		461.—
Standard Oil	688.—		683.—
Du Pont de Nemours	210.—		212.—
General Electric	406.—		406.—
General Motors	249.—		249 1/2
International Nickel	432.—		432.—
Kennecott	348.—		348.—
Montgomery Ward	96 1/2		96 1/2
National Distillers	63.—		63.—
Allumettes B	302.—		301 1/2
U. States Steel			

BALE			
ACTIONS			
Ciba	4471.—		4455.—
Schappé	720.—		720.—
Ed. Dubled & Cie S.A.	3940.—		3920.—
Celigny nom.	9175.—		9180.—
Hoffmann-La Roche			
(bon de jouissance)			

LAUSANNE			
ACTIONS			
B. C. Vaudoise	912 1/2		910.—
Credit Fonc. Vaudois	910.—		910.—
Emission d'Electricité	4140.—		4150.—
Câbleries Cossonay	3375.—		3380.—
Chaux et Ciments	1700.—		1700.—

GENÈVE			
ACTIONS			
Amerosec	158.—		159.—
Aramayo	32 1/2		32 1/2
Châredor	250.—		250.—
Châredor	250.—		260.—
Physique porteur	560.—		560.—
Sécheron porteur	568.—		568.—
S. K. F.	280.—		280.—

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS			
Banque Nationale	830.—		830.—
Credit Fonc. Neuchât.	780.—		780.—
La Neuchâteloise as.g.	1450.—		14

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

EN PAYS VAUDOIS

PROVENCE
Recensement

(c) Le recensement établi par le contrôle des habitants à fin décembre nous apprend que le chiffre de la population est, pour la première fois depuis nombre d'années, en très légère augmentation. Nous comptons en effet 425 habitants actuellement, contre 422 en fin d'année 1953.

Le village compte lui-même 258 habitants, groupés en 73 ménages. Les Prises, 52 habitants groupés en 16 ménages, la Montagne, 74 personnes en 18 ménages, et la Nouvelle-Censière, 41 personnes groupées en 13 ménages.

De ces 425 habitants, 195 adultes ou chefs de famille paient des impôts, et sur ce nombre, 95 s'occupent plus particulièrement d'agriculture, 66 sont artisans, ouvriers ou employés, et 34 sont des personnes âgées, retraitées et n'ayant pas d'activités spéciales.

Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur, car ils se reposent de leurs travaux, et leurs œuvres les suivent. Apoc. 14 : 13.

Monsieur et Madame Robert Ferrier et leur fille, à Genève ; Monsieur et Madame Jean-Louis Ferrier, à Paris ; Mademoiselle Louisa Rochat, à Travers ; Madame Edouard Rochat, à Conches ; Monsieur et Madame Emile Rochat et leurs enfants, à Neuchâtel et à Moudon ; Madame et Monsieur Zumsteg-Rochat, à Bâle ; Madame Marthe Rochat, à Yverdon, ainsi que toutes les familles parentes et alliées Rochat, Jacot, Ferrier, Vaucher, Roh, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Lina FERRIER
née ROCHAT

leur chère maman, belle-mère, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, nièce et parente, enlevée à leur tendre affection dans sa 77^{me} année, après une longue et douloureuse maladie, supportée avec courage et résignation.

Neuchâtel, 19 janvier 1955.
(Bassin 4)

J'ai trouvé en Dieu la force du sacrifice.

L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 21 janvier, à 16 heures. Culte au crématoire, pour les parents et amis.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Association des vieux membres du Recordam S. C. a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Lina FERRIER

mère de M. Robert Ferrier leur cher et dévoué collègue.

Madame Lina FERRIER

mère de leur cher collaborateur et ami Monsieur Robert Ferrier.

Madame Lina FERRIER

Eternel ! je t'invoque, hâte-toi de venir à moi ! prête l'oreille à ma voix lorsque je crie à toi. Ps. 141.

Monsieur et Madame Roger Guinand-Portmann, à Neuchâtel ; Madame Adèle Bahon-Jaccard et famille, à Sainte-Croix ; Madame Hélène Jaccard-Jaccard et famille, à Sainte-Croix ; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Philippe Martenet-Jaccard, à Lausanne et à Neuchâtel ; les enfants et petits-enfants de feu Armand Jaccard-Jaccard, à Lausanne et à Sainte-Croix, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Louis GUINAND

née Marie JACCARD

leur très chère maman, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection, ce jour, dans sa 75^{me} année, après une très longue maladie.

Neuchâtel, le 18 janvier 1955.
(Rue Matile 16)

J'éleve mes yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours, mon secours vient de l'Eternel. Ps. 121.

L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 21 janvier, à 15 heures. Culte à la chapelle du crématoire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la Patriotique radicale, à Auvier, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Madame Jean SCHOENDIENST

épouse de Monsieur Jean Schoendienst, membre de la société.

Heureux sont ceux qui procurent la Paix. Dieu est Amour.

VAL-DE-TRAVERS

Toujours sans nouvelles d'un disparu

(c) On est toujours sans nouvelles de M. Gilbert Courvoisier, de Saint-Sulpice, disparu depuis dimanche au début de l'après-midi. Comme il avait été vu dans la soirée à Fleurier, l'hypothèse que, victime d'un accident, il soit tombé à l'eau n'est pas exclue. Il est possible, en effet, que le jeune homme ait voulu regagner son domicile au moment où la tempête faisait rage et où une panne de courant s'était produite, et qu'involontairement il soit tombé dans la rivière, particulièrement haute à ce moment.

FLEURIER

« Les Tréteaux de l'Areuse » ont joué avec succès

le « Tzarévitch » de F. Lehar

(c) « Les Tréteaux de l'Areuse » ont présenté, mercredi soir, à la Fleurisia, devant une salle comble, « Le Tzarévitch » de Lehar. Cette opérette en trois actes, qui se termine mélancoliquement par le sacrifice d'une jeune fille renonçant pour son pays, à l'amour, a été surtout par les airs célèbres qui la composent.

Du point de vue de l'interprétation, Mlle Ginette Zbinden, MM. Claude Montandon et Henri Fraissard ont très nettement dominé et par la qualité de leurs voix et par leur jeu d'acteurs.

M. Marcel Turin chargea encore — pour la joie de la salle — une composition comique à effets et il trouva en Mme Pierrette Franceschi une digne partenaire pour répondre à sa verve endiaillée. Tous les autres, qui valent des rôles épisodiques, s'en acquittèrent, en dépit de leur inexpérience, et doivent être félicités comme les principaux personnages.

L'accompagnement musical était assuré par un groupe de la « Symphonie » renforcée sous la direction de M. A. Mayer, le corps des ballets était entraîné par Mlle G. Winterregg et les décors inédits et réussis — celui du dernier acte particulièrement — avaient été brossés par M. Paul Lüscher. M. Robert Kubler, professeur de chant, s'est occupé de la mise au point des chœurs et sol, tandis que M. Samuel Puthod, de Neuchâtel, assura la mise en scène d'une façon très heureuse.

Les auditeurs ont manifesté leur plaisir par de très chaleureux applaudissements et le pasteur Huttenlocher de Buttes, a remercié acteurs, musiciens, chanteurs et public de soutenir la maison « Les Hirondelles » au profit de laquelle jouaient les « Tréteaux de l'Areuse ».

SAINT-SULPICE

Un départ au Parc

(c) M. Jacques Lesquereux, depuis trois ans instituteur de la classe du Parc, commune de Saint-Sulpice, vient de donner sa démission pour la fin du semestre scolaire, soit pour ce printemps. M. Lesquereux quitte l'enseignement primaire pour faire des études universitaires.

L'enseignement de cet excellent maître a été particulièrement enrichissant pour nos élèves de la montagne et chacun, tant au village de Saint-Sulpice qu'au Parc, regrettera ce départ.

BUTES

Collision d'automos

(sp) Avant-hier matin, une automobile pilotée par un ouvrier de Sainte-Croix qui était arrêtée au bord de la route à Tivoli, son conducteur ne voyant plus la route par suite de l'épais brouillard, a été tamponnée par une voiture genevoise dont le conducteur, sur la chaussée verglacée, ne put freiner à temps.

Les deux véhicules ont subi des dégâts.

MOTIERS

Collision entre deux voitures

(c) Jeudi matin, deux voitures sont entrées en collision au dangereux carrefour de l'hôtel de ville de Motiers. L'une venant de Fleurier et l'autre descendant le village sans respecter le sens interdit.

Pas d'accident de personnes, mais dégâts aux deux voitures.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Vers la rénovation et la restauration de l'ancien Bâtiment du Technicum

(c) Le Conseil général ayant renvoyé devant une commission le rapport du Conseil communal relatif à la rénovation de l'ancien bâtiment du Technicum du Locle, cette dernière a terminé ses travaux. Elle avait à examiner si le maintien de la coupole pour l'observation des astres était nécessaire, de même qu'un ascenseur, l'aula, etc.

Après examen la commission a acquis la conviction qu'on ne saurait dissocier les propositions faites par la commission du Technicum sans compromettre le succès de la restauration. Ainsi l'arrêté prévoyant l'octroi d'un crédit de 1,400,000 fr. au Conseil communal est recommandé, sous la réserve expresse que le conseil communal du financement n'excèdera pas la somme de 800,000 fr.

Le Conseil général sera donc appelé, à la fin de cette semaine, à approuver cette demande de crédit qui n'a pu être diminué.

Au tribunal de police

Irresse au guidon

Le tribunal de police, présidé par M. Bertrand Houriet, qui était assisté de M. W. Bianchi, substitut greffier, s'est occupé hier, après-midi, d'un accident de la circulation qui s'était produit le 20 novembre, à 23 h. 30 sur la route de Berne, à Saint-Blaise. Un side-car, piloté par C. P., venant de Marin, était entré en collision avec l'auto d'O. R. venant en sens inverse. Le comportement de P. paraissant suspect, le motocycliste fut soumis à une prise de sang. L'analyse donna un taux de 2,30‰ d'alcool dans le sang, ce qui correspond à l'ivresse manifeste.

C. P. était renvoyé devant le tribunal pour ivresse au guidon, pour perte de maîtrise de son véhicule et pour n'avoir pas tenu sa droite au moment du choc. O. R. était prévenu de n'avoir pas tenu sa droite. Du rapport de police, il ressort que le side-car se dirigeait soudain sur la gauche de la route ; l'automobiliste tenta alors l'évitement par la gauche.

Après avoir entendu quelques témoins — un de ceux-ci déclara que P. l'avait salué en levant la main droite, par conséquent en lâchant son guidon — le tribunal a jugé ne pas pouvoir retenir contre P. l'ivresse faute de preuve. En effet le comportement du prévenu après l'accident pouvait s'expliquer par le choc et les blessures dont souffrait P. D'autre part, le taux d'alcool dans le sang ne correspondait pas à ce qui avait été consommé et de bons témoignages furent rendus sur la conduite de P. Le tribunal n'a pu plus pas retenir, faute de preuve suffisante, le fait pour P. de n'avoir pas circulé à droite. Il a finalement condamné à 30 fr. d'amende pour perte de maîtrise de son véhicule et au paiement d'une partie des frais fixée à 150 fr., le solde étant mis à la charge de l'Etat.

Quant à O. R., il a été libéré faute de preuve.

VIGNOBLE

BEVAIX

Un vélo sous une auto

(c) Jeudi matin, un garçon livreur a dérapé sur la route verglacée et est tombé juste devant une voiture qui le suivait ; il put heureusement se garer à l'ultime seconde, tandis que sa bicyclette était écrasée par les roues de l'auto.

SAINT-BLAISE

Pour le traitement des buveurs

(c) Sous les auspices de la section locale de la Croix-Bleue à ce lieu, mercredi soir, à la salle de Vigner, une intéressante conférence d'information.

Le pasteur Marcel Perrin, de Neuchâtel, agent du comité central de la Croix-Bleue, a exposé, de façon très claire, les buts recherchés par la récente loi neuchâteloise sur le traitement des buveurs. Il a relevé combien pouvait être révéler fructueuse la collaboration conjugée de la Croix-Bleue, de l'Eglise et des pouvoirs publics.

Des représentants de la paroisse, des autorités communales et du corps médical, firent part également de leurs expériences et de leurs avis à ce sujet. Une conclusion, toutefois, s'imposait à tous les esprits : c'est que dans la lutte contre les abus de l'alcool, la maxime : « Prévenir vaut mieux que guérir » est encore fort actuelle.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Pour la protection des piétons

Il vient de se fonder à Lausanne une Ligue pour la protection des piétons, qui va étendre son action à toute la Suisse romande. Les piétons neuchâtelois ne manqueront pas de s'y intéresser, car ils sont aussi menacés que leurs semblables des rives du Léman.

Les promoteurs du mouvement justifient leur programme en remarquant que jusqu'ici ce sont surtout les milieux dits « motorisés » qui ont eu droit au chapitre et que le moment est venu où la voix des piétons doit s'élever et se faire entendre dans les discussions de toutes les mesures légales relatives à la circulation.

Parmi les mesures à prendre pour diminuer le nombre et la gravité des accidents de la route, la Ligue préconise les réformes suivantes :

1. Limitation de la vitesse de tous les véhicules à moteur. (A Neuchâtel, les autorités et les « motorisés » organisés sont, comme on le sait, opposés à une telle mesure).

2. Priorité absolue du piéton dans les passages de sécurité, conformément à la loi. Détermination exacte du terme d'engagement sur le passage de sécurité.

3. Droit d'utilisation exclusif, pour les piétons, des trottoirs.

4. Lutte intensive contre le bruit, avec sanctions sévères en cas de contravention.

5. Etude du projet de loi actuellement en discussion sur la circulation routière, afin d'obtenir une aggravation des sanctions pénales en cas de violation des règles de la circulation, même en l'absence d'accident.

6. Augmentation des effectifs des corps de police affectés à la circulation.

Quels sont les piétons qui ne souscriraient à un tel programme ? NEMO.

Genève - Neuchâtel, simple course !

R. N., vendeur, Allemand, âgé de 36 ans, qui était recherché par la police de Neuchâtel pour purger une peine de dix jours de prison prononcée contre lui pour vol, a été arrêté mercredi à Genève, puis conduit à Neuchâtel.

Un nouveau président à la Musique militaire

Réunie en assemblée générale hier soir, la Musique militaire a élu à l'unanimité son nouveau président en la personne de M. Charles Robert, inspecteur d'assurance.

Chute

Mme L. J., repasseuse, a fait hier soir une chute dans un appartement où elle travaillait. Elle a été conduite aux Cadolles, souffrant probablement d'une fracture de l'épaule droite.

Le lac de Neuchâtel ne monte plus

La crue du lac de Neuchâtel semble avoir atteint son maximum

Si l'on en juge d'après les cotes relevées dans la journée de jeudi, la crue du lac de Neuchâtel est près de s'arrêter. En effet, la hausse de niveau était, entre 0 heure et 17 heures, de 3 centimètres seulement, la cote ayant passé de 430 m. 92 à 430 m. 95. Entre 17 heures et minuit, le niveau est resté stationnaire.

Le niveau du lac de Bienne continue à baisser. La différence avec le niveau

Les prévisions du temps

Ouest de la Suisse : ciel en général couvert. Quelques chutes de neige avant tout en montagne. Par endroits, pluie et verglas en plaine dans l'après-midi. Relativement doux. Tendance à la bise sur le Plateau.

Nord des Alpes, sans l'ouest de la Suisse, nord et centre des Grisons : ciel variable, par moments très nuageux. Froid et brumeux en plaine. Doux en montagne. Tendance à la bise sur le Plateau.

Sud des Alpes et Engadine : en général beau temps par ciel variable. Nuit froide.

du lac de Neuchâtel était hier à midi de 47 cm., soit suffisante à assurer maintenant un écoulement à peu près normal des masses d'eau accumulées dans notre lac. Le temps est calme et les météorologues prévoient quelques jours froids et secs, de sorte que si l'évolution du temps est conforme aux prévisions, il est probable que le lac de Neuchâtel a atteint sa cote maximum et que son niveau va se stabiliser, puis s'abaisser.

Les riverains directement touchés par les inondations ont cette consolation que la bise ou le vent ne se manifeste pas ces jours. Les dégâts se limitent à l'action des eaux sur les fondations et les planchers des constructions des baraques de pêcheurs et des chalets de week-end notamment.

Une belle patinoire à Champion

L'eau qui inonde les terrains situés devant la gare de Champion, a gelé, faisant place à un magnifique miroir de glace.

Le lac de Bienne continue à baisser de 10 centimètres par jour

(c) Le niveau du lac continue à baisser régulièrement d'environ 10 centimètres par jour. De 430 m. 65 mardi à midi, le limnigraphe marquait jeudi 430 m. 45. Le grand débarcadère est découvert, mais est encore utilisé avec le pont de bois. La place de football est transformée en

Commission cantonale des horaires

Cette commission a siégé jeudi après-midi au château de Neuchâtel, sous la présidence de M. Pierre-Auguste Leuba, chef du département des travaux publics.

Revendications d'ordre général

Ligne du Pied du Jura

Dans les revendications d'ordre général, relevons pour la ligne du Pied du Jura celles qui ont trait à la parité de la ligne avec celle du Plateau, la circulation des voitures directes, la marche des trains directs, surtout en provenance de Zurich.

Le doublement de la voie est entrepris à partir de la Neuveville en direction de Douanne.

L'appellation « Bise noire » attribuée à une paire de trains légers devrait être changée.

Ligne Pontarlier - Neuchâtel - Berne

La demande de réduire l'arrêt de Pontarlier sera reprise une fois l'électrification terminée. Celle-ci sera entreprise en France dès 1956.

La commission reprend à son compte la demande de réaliser une bonne correspondance à Frasnay avec l'autorail Lausanne-Dijon et de réduire au minimum les contrôles dans les trains internationaux.

Ligne de la Chaux-de-Fonds

La marche de la composition légère nouvelle devra être revue, dans toute la mesure offerte par les possibilités techniques.

Le matériel roulant s'améliorera au cours des prochaines années.

La troisième voie Neuchâtel-Vaubyon est toujours demandée.

Dans les divers, on souhaite de meilleures correspondances à Anet et Morat pour la ligne de la Broye.

Revendications particulières

Ligne du Pied du Jura

Direct 103. — De Bienne à Zurich, ce train devrait avoir une meilleure marche, ce qui permettrait de le rendre moins matinal.

Accéléré 128. — Ce train devrait marcher le samedi aussi.

Le canton de Neuchâtel et sa population

Quand parait au début de l'année le résultat du recensement de la population, l'attention est attirée, pour un moment au moins, sur notre situation démographique.

Depuis dix ans, c'est-à-dire depuis la fin de la guerre et le début de la période de grosse activité économique, la situation a lentement évolué dans un sens continu : la poussée s'est maintenue dans les villes, dans les localités suburbaines et dans les régions à la fois agricoles et industrielles. Il y a une faible recul par contre dans les campagnes du Haut-Jura.

La ville de Neuchâtel — au chef-lieu la première place — qui avait 25,139 habitants en 1944, en gagne 4823, soit tout près de 20 %. Mais la plus forte progression du district se trouve à Thivolle-Wavre (39 %) et à Hauterive (35 %). Au total, le district a gagné 5700 habitants, soit du 18 %.

Dans le district de Boudry, c'est Peseux qui est en tête avec 27 % d'augmentation (toujours par rapport à 1944). Si l'ensemble du district voit sa population grossir de 10 %, la ville de Boudry elle-même perd 128 habitants, Montalche 31 (— 17 %) et Vaumaraux 18 (— 10 %).

Au Val-de-Travers, un gain réjouissant à Couvet (10 %), à la Côte-aux-Fées (21 %), mais les Bayards perdent 17 %, Boveresse 10 %. Léger recul aux Verrières également.

Au Val-de-Ruz, il y a une augmentation à peu près générale dans les centres industriels, surtout à Fontainemelon et aux Geneveys-sur-Coffrane, et un recul dans les villages agricoles. Bornons-nous à citer le cas de Boudevilliers, qui en dix ans perd 84 habitants sur 522, soit le 16 %. Au total, le district gagne en dix ans 746 habitants, mais il en perd 112 depuis 1953.

Dans le district du Locle, c'est naturellement le chef-lieu qui fournit les contingents de population nouveaux (+1332 au district et +1464 à la ville). Cependant la ville a perdu 150 habitants ces deux dernières années et le district 341. Grières aux Brenets et au Cernex-Péruignot, situation stationnaire à Brot-Plamboz, recul dans les autres communes.

La ville de la Chaux-de-Fonds, elle, gagne 4390 habitants en dix ans, soit 13,7 %, et le district offre la même proportion.

A noter que l'écart entre le « Bas » (districts de Neuchâtel et de Boudry) et le « Haut » (districts du Locle et de la Chaux-de-Fonds), qui n'était que de 50 habitants en 1944, a passé à 1651 en 1954.

Cent ans en arrière

On possède maintenant le résultat de cent ans de recensements fédéraux, qui ont commencé en 1850 et ont eu lieu en général tous les dix ans.

En 1850, le canton de Neuchâtel avait 70,753 habitants. Les districts du Locle et de la Chaux-de-Fonds étaient presque à égalité avec 14,146 et 14,868 habitants. Neuchâtel-ville comptait 7900 âmes et le district 12,846. Dans la seconde moitié du siècle, ce fut la poussée industrielle qui profita surtout à la Chaux-de-Fonds. La « métropole horlogère » arrivait en 1910 à 37,750 habitants, tandis que Neuchâtel en alignait 24,170 et le Locle 12,722. La situa-

MERCURIALE DU MARCHÉ DE NEUCHÂTEL

du jeudi 20 janvier 1955

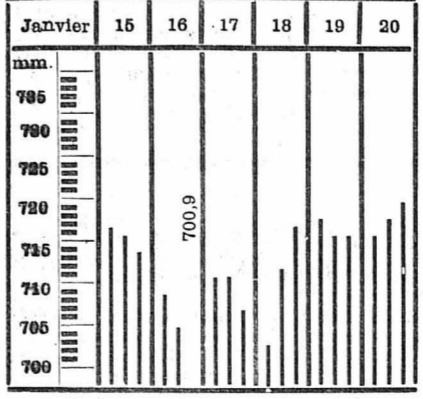
Pommes de terre	le kilo	—	—	35
Raves	»	—	—	50
Choux-raves	»	—	—	50
Poireaux blancs	»	—	—	1
Poireaux verts	»	—	—	80
Choux blancs	»	—	—	60
Choux rouges	»	—	—	70
Choux Marcellin	»	—	—	70
Choux de Bruxelles	»	—	—	1,40
Choux-fleurs	»	—	—	1,20
Endives	»	—	—	1,80
All	»	—	—	3
Oignons	»	—	—	70
Pommes	»	—	—	75
Pommes	»	—	—	80
Non	»	—	—	3,40
Châtaignes	»	—	—	1,30
Raisin	»	—	—	2,40
Œufs	la douz.	—	—	3,60
Beurre de table	le kilo	—	—	10,17
Beurre de cuisine	»	—	—	7
Fromage gras	»	—	—	5,68
Fromage demi-gras	»	—	—	4,70
Fromage maigre	»	—	—	3
Miel	»	—	—	7,50
Viande de bœuf	»	—	—	5,60
Vache	»	—	—	4,80
Veau	»	—	—	5,80
Mouton	»	—	—	5,50
Cheval	»	—	—	3,50
Porc	»	—	—	7,50
Lard fumé	»	—	—	8,50
Lard non fumé	»	—	—	7,50

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 20 janvier. Température : Moyenne : —2,5 ; min. : —7,2 ; max. : —1,2. Baromètre : Moyenne : 718,0. Eau tombée : 0,9. Vent dominant : calme. Etat du ciel : Couvert. Neige des pluies 19 h. 30.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Niveau du lac du 10 janv., à 7 h. : 430,89
Niveau du lac du 20 janv., à 7 h. 30 : 430,93

Il a plu à Dieu de rappeler à Lui notre bien-aimée épouse, parente et amie

Madame Jean SCHOENDIENST
née Rosa GOLDEMANN

décédée le 20 janvier 1955, après une longue maladie vaillamment supportée.

De la part de : Monsieur Jean Schoendienst, à Auvier, son époux ; Monsieur et Madame H. Vuilleumier et leurs enfants, à Neuchâtel, ses neveux et nièces ; Mademoiselle Gertrude Perdrizat, à Auvier, sa dévouée garde-malade, et de toute la famille.

L'ensevelissement aura lieu à Auvier, le 22 janvier 1955, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Auvier 32.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part